



Bulletin de L'A.N.A.I.

4e trimestre 1994
octobre-novembre-décembre

Publié par
L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél : 42.61.41.29, Fax : 42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



COCHINCHINE. — Distribution solennelle des prix de l'Exposition agricole et industrielle, sous la présidence du gouverneur, à Saigon, le 4 mars 1866. (D'après un dessin envoyé par M. Amiroli, lieutenant de vaisseau. — Voir le n° 375.)

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	p. 3
ARTILLEURS, CAVALIERS, SAPEURS, GENDARMES, MARINS, INFIRMIERS ET COMMIS INDOCHINOIS.....	p. 5
MONUMENTS ET RUES DE SAIGON.....	p. 8
POINT DE L'AFFAIRE BOUDAREL.....	p. 10
LA NUIT DU COUPE COUPE.....	p. 11
AVEC LE PERE GASTINE, ANCIEN PRISONNIER DU VIET-MINH.....	p. 13
LE BAGNE DE POULO-CONDORE EN 1947-1948.....	p. 14
CONTES POPULAIRES : LE CHAMPION.....	p. 19
L'ENSEIGNEMENT DU VIETNAMIEN DANS LES LYCEES EN FRANCE.....	p. 20
COURRIER DES LECTEURS.....	p. 22
ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES.....	p. 22
AVIS DE RECHERCHE.....	p. 23
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 23
VIETNAM : LE TEMPS DU RENOUVEAU ECONOMIQUE.....	p. 26
CARTES ET LIVRES EN VENTE AU SIEGE.....	p. 26
VIE DES SECTIONS.....	p. 28

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-président	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mme Serge de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY

Délégué du président national auprès des sections :
Colonel Georges POUPARD

Membres d'honneur :

Mme Charles BASTID, Président André ANGLADETTE, Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY, Maître Claude THOMAS-DEGOUY.

Administrateurs

Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Mme Georges BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Général Luc LACROZE, Colonel Albert LENOIR, Mme Yves LUCAS-POTIER, Général LY BA HY, Général Michel MAILFAIT, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :
Marie BOUDOU LÊ QUAN

Secrétaire de la rédaction :
RéGINE PUZIN

Adresse de la revue :
15, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 42.61.41.29
Fax : 42.60.06.51

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
9, rue du Puits-Carré
27000 Evreux - Tél. : 32.39.50.50
Fax : 32.33.27.32

Impression : Imprimerie ETC
38 rue des Chouquettes
76190 Yvetot. Tél. : 35.95.06.00

Routage : Routex
6, bd Arago - 91320 Wissous
Tél. : 69.20.23.02

©
Bulletin de l'ANAI
4e trimestre 1994

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.



Nos prochaines cérémonies nationales rappelleront que le second conflit mondial s'est achevé en 1945 et en Extrême-Orient. Le 9 mars nous commémorerons l'attaque japonaise sur l'Indochine française, et le 2 septembre la capitulation du Japon devant les Alliés, dont la France.

L'initiative des cérémonies appartient aux associations constituées autour du souvenir des années 1939-1945 : Citadelles et Maquis, Fédération des Réseaux de Résistance, Rescapés du 9 mars. L'A.N.A.I., à laquelle adhèrent

notre propre instruction sur la différence de mentalité entre plusieurs classes d'âge chez les anciens d'Indochine. Ceux de 1939-1945 avaient essentiellement conscience et volonté de participer au second conflit mondial ; l'Indochine se trouvait leur base d'opérations. Ceux de 1946 étaient envoyés pour restaurer la présence française en Extrême-Orient et liquider les séquelles de l'occupation japonaise. A partir de 1949 les soldats de l'Union Française, Indochinois compris, défendaient le Viêt Nam, le Laos et le Cambodge contre le

Cinquantenaire de l'année 1945

d'ailleurs la plupart des membres de ces associations, apporte son concours à leur ultime manifestation.

Nous avons plusieurs objectifs pédagogiques. D'abord l'instruction de nos concitoyens sur cette dernière année de guerre, qu'ils négligent volontiers parce qu'elle ne s'est pas déroulée en Europe. Puis

communisme international qui bordait la frontière tonkinoise.

Nous voulons être catalyseurs de paix. Que ce cinquantième anniversaire de l'année 1945 panse les blessures des querelles franco-françaises. Entre ceux qui privilégiaient l'intégrité du territoire en évitant de provoquer les Japonais et ceux qui, tenant pour inéluctable l'agression japonaise, intégraient leur résistance dans la machine de guerre alliée. Entre ceux qui avaient fait loyalement leur devoir à leur poste pendant sept ans et ceux qui débarquaient comme s'ils ne succédaient à personne.

Avec le concours de nos lecteurs, le prochain bulletin s'efforcera d'éclairer cette période tragique, où la chute de l'Indochine était guetée par les Japonais, par les Chinois et par les Américains. Puisse la fraternité d'armes dépassionner le débat ; c'est le vœu de l'A.N.A.I. pour 1995.

**Le Général de Division
Guy SIMON
Président de l'A.N.A.I.**

A Grenade-sur-l'Adour le 2 octobre 1994



Centenaire de Mgr Cassaigne

Monseigneur Jean Cassaigne est né à Grenade-sur-l'Adour (Landes) le 30 janvier 1885. Combattant de la grande guerre, il devint missionnaire, fonda la léproserie de Djiring (Haut Donnai) en 1927, fut le dernier évêque

français de Saïgon (1941-1955), tint tête aux Japonais dans cette responsabilité, et revint à Djiring mourir de la lèpre en soignant les lépreux le 31 octobre 1973. Sa vie est racontée dans le bulletin de l'A.N.A.I. du 2ème trimestre 1994.

Les grands anciens de l'A.N.A.I. - ceux de l'occupation japonaise - l'ont bien connu. Les plus jeunes ont admiré sa réputation. Il était normal que notre association célèbre sa mémoire à l'occasion de son centenaire.

Le pèlerinage s'est déroulé à Grenade-sur-l'Adour le dimanche 2 octobre, dans la ponctualité, le recueillement et la joie. Malgré le brouillard, 200 personnes assistaient à l'ouverture du colloque à 9 heures, 400 participaient à la grand'messe à 11 heures, 300 sont restées déjeuner. Quinze sections étaient représentées : Calvados, Yvelines, Morbihan, Loire-Atlantique, Vienne, Deux-Sèvres, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Gers, Côte-Basque, Béarn, Pyrénées-Orientales, Languedoc, Var, ainsi que les comités de Tours et de Toulouse. Dix drapeaux de l'A.N.A.I. étaient accompagnés par six drapeaux locaux.

Ce fut une fête émouvante. Monseigneur Sarrabère, évêque d'Aire et Dax, qui célébrait la messe, l'Abbé de Poret, curé de Grenade, qui avait organisé des chants magnifiques, M. Dufourcq, maire de Grenade, qui avait prêté une musique remarquable, le Père Moussay, des Missions Etrangères de Paris, qui décrit le missionnaire en action, le Capitaine de Vaisseau Sicard, qui dépeignit l'évêque résistant, M. et Mme Raillon, qui interprétèrent Jean Cassaigne face aux aléas d'une vie mouvementée sous le regard de Dieu, tous furent admirables.

Le plus poignant fut sans doute l'émotion des participants. Tous étaient venus pour cet hommage à un grand Français. Il n'y eut pas une bavure dans ce mouvement de 400 personnes à travers la ville. Certains pleurèrent discrètement à la messe ; d'autres en se disant au revoir l'après-midi.

Il faisait beau, dehors et dans les cœurs.

Calendrier 1995

Cérémonies du cinquantenaire de l'agression japonaise

- Jeudi 9 mars 1995** à Paris, en présence du Ministre des Anciens Combattants :
 10 heures 30 : Aux Invalides, dépôt de gerbe à la plaque de l'A.N.A.I. (à l'angle nord-ouest de la galerie supérieure) et grand'messe à l'église Saint-Louis.
 13 heures : Déjeuner au Cercle National des Armées, place Saint-Augustin (1).
 16 heures 30 : Aux Tuileries, prise d'armes devant les plaques de l'avenue Général Lemonnier ou devant le nouveau monument s'il est terminé.
 18 heures 15 : Ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe.

Samedi 11 mars, cérémonie à Toulon... (2)

Dimanche 12 mars, rassemblement des sections d'Aquitaine à Saint-Emilion ... (2).

Journées d'études de l'A.N.A.I.

Au Cercle National des Armées, place Saint-Augustin à Paris :

Vendredi 7 avril à 14 heures : Congrès des présidents de Section.

Samedi 8 avril à 9 heures 30 : Assemblée générale ordinaire (3). Rapport financier. Rapport d'activité. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration (dont le président).

1. Chèque de 250 F. par personne à l'ordre de Citadelles et Maquis, à envoyer au Colonel de Monmahou, 89130 Dracy, Tél. : 86 44 07 33, Fax : 86 46 21 69.
2. Liste non exhaustive.
3. Ouverte à tous les adhérents, dont une présence significative est vivement souhaitée.

POUVOIR (à recopier)

Je soussigné
 membre de l'A.N.A.I. n° donne pouvoir à

.....
 pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 8 avril 1995 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 1994,
 2. Renouvellement de mandats d'administrateurs,
 3. Election de nouveaux administrateurs,
 4. Questions diverses,
- et prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à le

Signature

(précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

LES TIRAILLEURS INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE



Avant 1900, la majorité des recrues originaires de la péninsule était incorporée dans les régiments de tirailleurs. Très vite cependant, le commandement va en utiliser une partie à la place de Français métropolitains dans des unités plus spécialisées.

L'Artillerie

Lorsqu'en 1885 le Général de Courcy forme le projet d'enrôler des Annamites dans l'Artillerie, sa proposition provoque un tollé de protestations. Le Ministre de la Marine lui précise "que pour quelques années encore, il est bon que l'Européen conserve sur l'Annamite le prestige du canon". En outre, il observe "que la taille des indigènes et leurs connaissances sont peu propices à leur emploi dans cette arme".

Il faudra donc attendre le 12 février 1899 pour que des batteries mixtes voient officiellement le jour. Encore les autochtones devront-ils être écartés "du pointage des bouches à feu, du maniement des fusées et de l'utilisation des tables de tir". Pourtant, dès 1895, le Régiment de Tirailleurs Annamites avait détaché dans l'artillerie 20 hommes pour "effectuer des corvées pénibles durant les heures chaudes".

Les quatorze unités mixtes ainsi créées seront rassemblées, le 1er août 1900, au sein du Régiment d'Artillerie Coloniale d'Indochine qui se doublera, le 1er janvier 1903, en 4ème et 5ème Régiments d'Artillerie Coloniale basés respectivement au Tonkin et en Cochinchine. Les canonnières locaux sont jugés "parfaits dans l'artillerie de côte mais trop petits dans celle de montagne pour charger les mulets". Dans les formations de campagne "il convient de leur réserver l'attelage du milieu, plus facile à conduire". En outre, "ils ont le défaut de monter pieds nus et donc d'être souvent blessés à cette partie du corps".

Le 13 juin 1900, les 12ème et 13ème Batteries Mixtes embarquent pour la Chine, avec 80 canonnières indochinois. Les 11 et 13 juillet, elles appuient de leurs feux les troupes japonaises et russes à Pei Tsang et, avec la 1ère Batterie Mixte de 80 de montagne arrivée en renfort, entrent dans Pékin le 16 août. Les artilleurs annamites seront rapatriés le 12 novembre 1900 étant données les rigueurs hivernales qui avaient obligé le commandement à les doter de chaussettes et de brodequins. Au cours des opérations, trois d'entre eux avaient été blessés et le 1er

Canonier Dao Chi cité pour son courage. Jusqu'en 1914, des sections d'artillerie feront partie des colonnes lancées contre les pirates. Elles seront surtout utilisées pour détruire les fortifications édifiées par les rebelles, comme à Da Phuc le 22 juillet 1909. Peu avant le début de la première guerre mondiale, des maréchaux des logis indochinois assureront à la satisfaction générale les fonctions de chef de pièce de 75.

Artilleurs, Cavaliers, Sapeurs, Gendarmes, Marins, Infirmiers, Commis.

Outre les batteries de tir citées ci-dessus, il a existé en Indochine :

- Dès 1868, un Escadron de Conducteurs d'Artillerie dans lequel sont intégrés des autochtones "afin de leur apprendre à conduire les voitures et à s'habituer aux chevaux". L'unité sera présente en Chine en 1900.

- Les 6ème et 7ème Compagnies Mixtes d'Ouvriers et d'Artificiers d'Artillerie Coloniale, mises sur pied le 19 septembre 1903 au Tonkin et en Cochinchine avec chacune 96 postes d'autochtones. La 6ème C.M.O.A.A.C. va être en 1908 à l'origine de ce que l'on a nommé "le complot d'Hanoi". Quelques-uns des militaires indochinois de la formation s'étaient rassemblés, en vue de fomenter une sédition afin de s'emparer de la capitale du

Tonkin. Dans ce but, le repas du soir servi aux Européens des 9ème R.I.C. et 4ème R.A.C. avait été empoisonné au datura le 27 juin, la date primitivement choisie par les conjurés, le 16 mai, n'ayant pas été retenue pour cause de mauvais présages. Le commandement, prévenu, fit arrêter les meneurs qui avaient reçu leurs consignes d'agitateurs nationalistes réfugiés au Japon, tels le Prince Cuong De et Phan Boi Chau. Quelques-uns, après procès, seront exécutés. Un peu naïvement, dans son rapport, le Général Pennequin tentera de minimiser ces faits, en expliquant qu'il s'agissait en l'occurrence "d'ouvriers et non de combattants".

La Cavalerie

Lors de l'arrivée des Français à Saïgon, les officiers de cavalerie s'étonnent que les indigènes ne montent pas à cheval et aient peur des bêtes venues de France. Un arrêté de juin 1862 permet l'embauche de 50 coolies "pour couper de l'herbe fraîche et du foin, à l'aide de trois prolonges". En 1883, le Capitaine Laperrine fait appel à des porteurs "pour transporter dans des corbeilles le paquetage de ses Chasseurs d'Afrique". Le 14 juin 1870, il est procédé à l'incorporation de 31 Annamites dans les rangs du peloton des Guides à Cheval de la Compagnie Indigène. Ce seront là les premiers cavaliers autochtones, mais cette unité n'aura qu'une existence éphémère de sept mois.

Dès 1883, la nécessité de la création d'une cavalerie autochtone au Tonkin s'impose avec force. A ce propos, le Général Bouet écrit : "Je compte mettre à cheval une soixantaine de tirailleurs". Aussi, le 28 juin de la même année, un Escadron de Lanciers Annamites, montés sur des chevaux achetés à Manille tout harnachés, est formé. Après avoir effectué surtout un service d'estafettes, la formation est dissoute en 1885. Dès lors, des initiatives personnelles sont prises. C'est ainsi qu'un officier de Chasseurs d'Afrique constitue avec ses deniers personnels et ses palefreniers un peloton de cavalerie dans le nord de la péninsule. Plus tard, le Capitaine Boulanger, des Tirailleurs Tonkinois, transforme, à ses frais et sans autorisation des ses supérieurs, sa compagnie d'infanterie de Bac Ninh en escadron monté. (1)

(1) A rapprocher de l'initiative d'un lieutenant de 1953 qui mit son bataillon sur sams dans les rizières de Cochinchine.

En mai 1883, un peloton de Spahis Tonkinois (2), sous les ordres du Lieutenant Deschamps, voit le jour à Bac Ninh. Dotés d'un chapeau conique spécial pour homme à cheval, les cavaliers autochtones engagés contre les pirates manoeuvrent "comme de vieux soldats". La presse métropolitaine leur tresse des couronnes et demande qu'ils constituent un escadron. Or, pour des raisons budgétaires, l'unité est supprimée à la fin de 1899.

Le 15 décembre de la même année, à titre d'essai, un Escadron de Chasseurs Annamites à l'effectif de 115 indigènes issus des R.T.T. est créé. En dépit des avis pessimistes de l'Etat-Major qui estime "qu'étant donnée la petite taille des hommes et des chevaux, l'unité ne pourra pas être utilisée pour le choc", la nouvelle formation donne satisfaction en opérations. Un de leurs officiers écrit cependant que "lorsqu'on a doté l'escadron de chaussures et du grand et petit équipement de la cavalerie européenne, les petits cavaliers habitués à prendre l'étrier entre le pouce du pied et les autres doigts, demeurent bien en peine de ce luxe".

Les cadres français issus de la cavalerie métropolitaine arborent la tenue

des Spahis Sénégalais. Quant aux Annamites, ils sont dotés de l'uniforme de tirailleur et armés de la carabine modèle 1890 et du sabre modèle 1822.

C'est ainsi équipé que le peloton de chasseurs du Lieutenant de Mussard participe à la campagne de Chine en 1900. Fin 1908, pour des contraintes budgétaires, l'escadron est dissous. Dès lors, jusqu'en 1914, la cavalerie ne sera représentée en Indochine que par le Service des Remontes stationné dans la péninsule depuis 1886. Vêtus d'une rutilante veste rouge, les hommes montés de cette troupe participent surtout à des services d'honneur. En 1910, ils forment un peloton qui sera engagé contre le Dê Tham.

Pour la petite histoire, il convient de préciser que les troupes d'Indochine ont contribué à l'équipement de la cavalerie française avant 1914. Cette dernière en effet leur passait commande de bambous droits destinés à confectionner ses lances. Les tiges étaient coupées par les tirailleurs tonkinois en Haute Région impérativement du 15 décembre au 15 janvier. Chaque bambou était facturé 1,95 franc. Il en fut fourni 10 040 en 1897 et 12 000 en 1900.

Auxiliaires de gendarmerie d'origine chinoise. (Cliché du Musée de l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale)



Le Génie

Un document de 1869 évoque une compagnie indigène du Génie. Le 18 mai 1883, lors du combat du Pont de Papier à Hanoï, une colonne d'auxiliaires autochtones de cette arme a la périlleuse mission de transporter les approvisionnements de fulmicoton. Trois sections mixtes de sapeurs sont mises sur pied en 1883 et encadrées par des militaires du 4ème Régiment du Génie. Cependant, il faudra patienter jusqu'au 5 novembre 1904 pour voir naître respectivement au Tonkin et en Cochinchine deux Compagnies du Génie ayant chacune un effectif de 124 Annamites. Ils sont vêtus de l'uniforme des tirailleurs avec sur le bras gauche un insigne distinctif représentant une cuirasse et un pot en tête brodés sur fond de drap écarlate.

La formation du Tonkin participe aux opérations contre le Dê Tham en 1909-1910 en construisant plusieurs portières sur le cours d'eau. En 1911 une section de sapeurs de chemin de fer est créée. Les avis sur ces militaires sont partagés. Les uns font état "de coolies plus que de militaires, mal dirigés par des contremaîtres annamites. Ils ont montré mollesse et indiscipline en des circonstances dangereuses". Pour d'autres, ils sont pleins d'ingéniosité et font preuve d'initiative. C'est ainsi que dans le 2ème Territoire Militaire ils ont construit un pont flottant, à l'aide de 150 barriques à vin vides abandonnées par l'Intendance.

Toujours dans le Génie, on peut citer une Compagnie de Pontonniers dès 1884 au Tonkin. L'unité comprend 200 Annamites en 1896 et est répartie en quinze postes au bord des fleuves. Le 26 octobre 1890, 40 sapeurs autochtones et européens font échouer une attaque de 200 pirates qui avaient incendié le poste d'Ain Mo dans la banlieue d'Hanoï.

Les Auxiliaires de Gendarmerie

La Gendarmerie est présente sous la forme d'une Force Publique depuis le 15 juin 1861 en Cochinchine et le 27 mai 1883 au Tonkin. Le 17 juillet 1903, les premiers auxiliaires autochtones sont recrutés avec pour mission "de faciliter les relations avec la population indigène, de servir de guides et d'interprètes". Ils sont issus des gradés et soldats des corps de tirailleurs, de la Marine Nationale et de la Garde Indigène, tous ayant plus de trois ans de service. En 1904 ils sont 40 et bientôt cet effectif sera porté à 60.

En 1905, 11 auxiliaires de Gendarmerie chinois sont enrôlés pour les brigades de Mong Tzeu et d'Ho Keou. Le décret du 18 mars 1905 crée les auxi-

liaires à cheval. Les hommes disposent de trois tenues, d'un salacco décoré de la grenade, de leggings et d'un ceinturon à boucle. Les originaires du Cèleste Empire sont dotés d'un uniforme portant un macaron orné de lettres chinoises signifiant Gendarmerie Nationale et de l'attribut de leur arme. Ils sont également coiffés d'un salacco ou d'une calotte à la chinoise arborant la grenade argentée. La hiérarchie de ces militaires non assermentés comprend trois classes, la dernière étant assimilée au grade de Sergent.

Les actes de courage et de dévouement des gendarmes auxiliaires sont nombreux. Le 19 avril 1905, à Song Mi (province de Phu-Lien), deux sous-officiers européens sont agressés et en danger de mort. L'auxiliaire Nguyễn Văn Ngon qui les accompagne sort son sabre et en exécutant des moulinsets met en fuite les assaillants. En 1907, à Biên-Hoa, les auxiliaires interviennent très énergiquement pour faire cesser des pillages exécutés par des tirailleurs annamites.

La Marine

Dès 1860, de très nombreux textes font état de la présence d'Annamites à bord des vaisseaux de guerre. En effet, les rigueurs du climat déciment les équipages et le commandement désire faire occuper les postes les plus pénibles, comme celui de chauffeur de chaudières, par des autochtones. C'est ainsi qu'en 1864 un document attribue aux matelots indigènes une ration quotidienne de 183 grammes et demi de biscuits de mer, quantité qui devait être difficile à peser avec précision. En avril 1866, leur enrôlement est encouragé à bord "des canots tambour, lorchas (3) et canonnières pour remplacer les spécialistes européens fatigués".

En 1873, le Lieutenant de Vaisseau Rivière est accompagné, lors de son expédition au Tonkin, par 17 marins cochinchinois embarqués sur le d'Estrée et l'Espingole. Un peu plus tard, en 1883, à Hai Duong, le matelot Khai dit "Le vieux", en service sur la "Carabine", est décoré de la Médaille Militaire pour acte de courage.

Le 3 août 1887 le Corps des Marins Indigènes est réglementé. La hiérarchie comprend des matelots de trois classes, des capelans (quartiers-maîtres) et dois (maîtres) de deux classes. Les spécialités vont de chauffeur à infirmier, en passant par mécanicien, coq, boulanger et calfat. La tenue comprend un veston bleu avec deux ancrs croisés sur le bras droit et un chapeau de paille transformé en salacco en 1881. Les supérieurs des marins autochtones n'émettent pas de jugements très élogieux sur leur manière de servir. Pour eux "ce sont



Au Cambodge en 1885-1886, les artilleurs utilisent des éléphants pour transporter leurs canons. Trois bêtes sont nécessaires pour acheminer 1 pièce de 80 de montagne avec 224 obus, le tout pesant 988 kilos (Croquis Gaston Rouillet)

des déclassés n'ayant jamais vu la mer", ce qui paraît exagéré s'appliquant à des natifs d'un pays qui comprend une façade maritime de 2 600 kilomètres. A bord, ils n'assurent que des tâches secondaires et servent surtout dans les forces côtières et non dans celles de haute mer. Un essai d'organisation d'une administration de l'inscription maritime et d'ouverture d'une école d'apprentis marins ne donne pas les résultats escomptés. Par contre, l'école des mécaniciens asiatiques de Saïgon fournit des spécialistes très appréciés. Au demeurant, ces derniers seront les seuls Indochinois embarqués en août 1914.

Les Services

La Section Mixte des Infirmiers Coloniaux d'Indochine est créée le 1er mai 1903 avec portion centrale à Hanoï (4). Le 1er avril 1908, elle comprend 222 autochtones servant dans 40 formations et devient autonome. Le 6 juin 1910, elle se dédouble en sections de l'Annam-Tonkin et de Cochinchine-Cambodge. En 1909-1910, lors des opérations entreprises contre le Dê Tham dans les provinces de Vinh et Phuc Yen, 2 infirmiers tonkinois sont détachés à l'ambulance installée à la gare de Dong Anh ; 54 blessés et 280 malades seront ainsi évacués facilement par voie ferrée vers Hanoï. Un arrêté du 4 mai 1907 instaure le Corps des Médecins Militaires Indigènes formés dans une section spéciale de l'Ecole de Médecine d'Hanoï. L'organisme sera supprimé le 5 août 1909 et en 1914 les troupes d'Indochine ne compteront qu'un seul docteur auxiliaire autochtone, Nguyễn Xuân Mai.

La Section des Commis et Ouvriers d'Administration Coloniaux voit le jour le 4 décembre 1907 ; elle réserve

340 postes aux autochtones. Quelques-uns de ces derniers servent aussi à la Section Autonome des Secrétaires d'Etat-Major Coloniaux, qui comprend 17 interprètes militaires indochinois, et à la Section des Télégraphistes Coloniaux. Cette formation assurera le service radiotélégraphique civil jusqu'en 1909 à la place des PTT.

Bien entendu à cette lointaine époque, l'aviation militaire n'existait pas en Indochine. Il convient cependant de préciser que le 10 décembre 1910 à 10 heures 30 Saïgon a été survolé par l'aviateur Van Den Born sur avion Farman. L'appareil arrivé de France en caisse avait été remonté par les Marsouins du 11ème R.I.C. ; ce qui prouve que dans la coloniale on sait tout faire !

Avant 1914, les troupes chargées de défendre la péninsule indochinoise constituaient déjà une véritable force interarmées. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater la diversité des emplois tenus par les militaires autochtones.

Colonel Maurice Rives

(2) L'Escadron de Spahis de Cochinchine arrivé en Indochine en 1861, chaudement vêtu de capotes à la criméenne, n'a jamais comporté d'Annamites.

(3) Bateaux de débarquement ou fluviaux.

(4) Auparavant, un Corps d'Infirmiers comprenant 200 Cochinchinois avait été formé le 13 janvier 1879. Une escouade de coolies brancardiers indigènes était présente lors du combat du Pont de Papier le 19 mai 1889 et avait ramené le corps du Capitaine de Frégate Rivière. En 1887, 200 infirmiers militaires tonkinois servaient dans 41 établissements. En 1890, un rapport signalait qu'en opérations "les coolies du Service de Santé remplacent les infirmiers d'exploitation pour soigner les blessés".

Monuments et rues de Saïgon

Nous remercions les lecteurs qui ont continué à répondre aux questions posées dans les bulletins des deux premiers trimestres, concernant les monuments et les rues de Saïgon, et notamment MM. Au Quan Nhut, Didier, Pradeau, Texier, Thauvin, Colonel Thiébaud, Mmes Augard, Lefas et une anonyme (que nous aimerions connaître). Voici un résumé de leurs réponses.

Le monument aux morts de la place du Maréchal Joffre était une œuvre du sculpteur Ducuing. Il a été édifié vers 1928 après délibération du conseil municipal, qui hésitait entre sept sites : cimetière de la rue de Massiges, place de la gare, devant l'hôtel de ville à la place du kiosque à musique, en bas du boulevard Charner, pointe des Blagueurs, place Rigault de Genouilly (dans ce cas la statue de l'amiral aurait été transférée à la pointe des Blagueurs), et finalement - solution

retenue - à la place du château d'eau.

Le château d'eau avait été construit en 1880 pour distribuer dans Saïgon l'eau potable d'une vaste nappe limpide, filtrée par le sol sablonneux de la plaine des tombeaux et qu'on découvrit en creusant les fondations de la cathédrale. La rue qui menait au château d'eau depuis le chevet de la cathédrale portait le nom du maire de l'époque : Blancsubé.

En 1910 la Marine envisagea d'installer un observatoire astronomique sur le château d'eau.



17 — SAIGON - Le Château-d'Eau

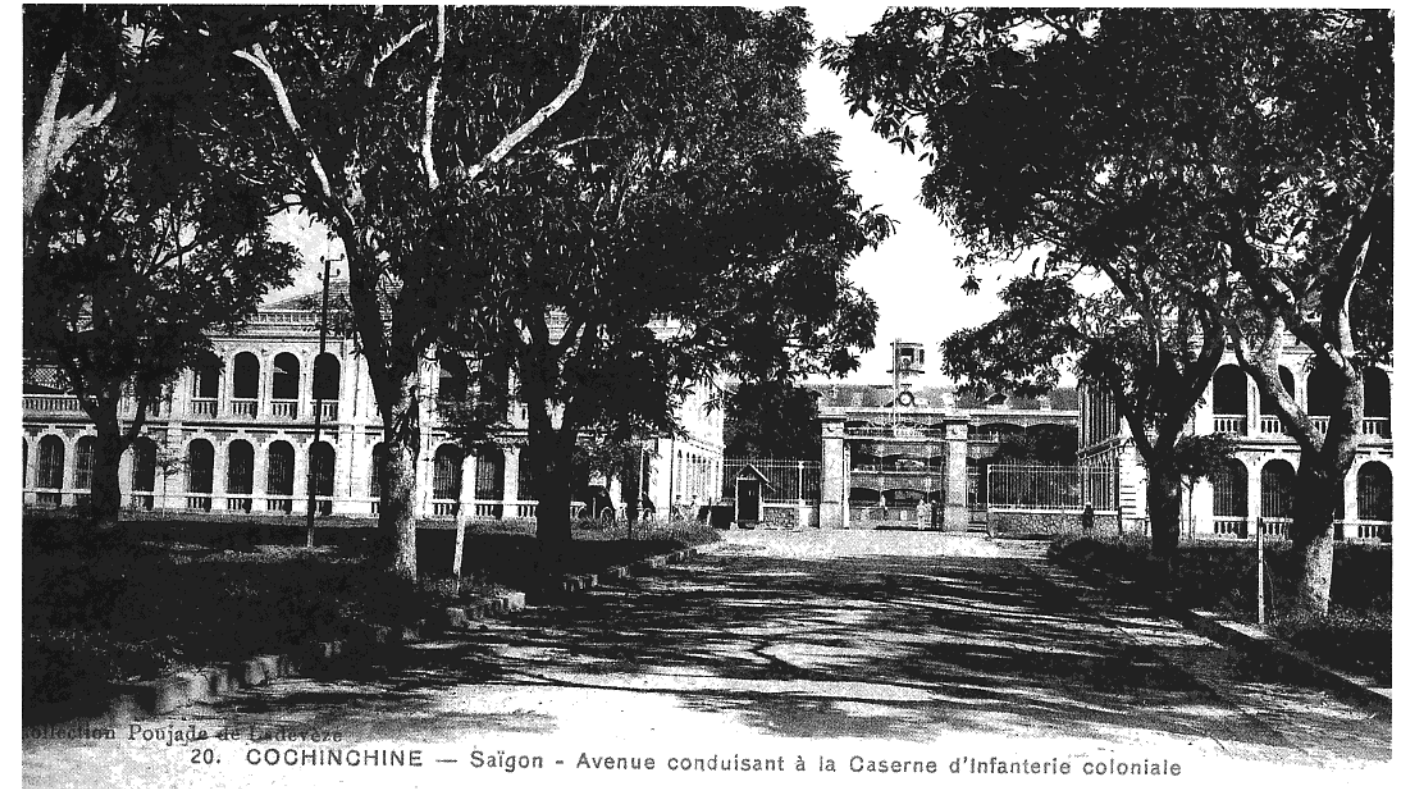
L'allée qui pénètre dans le jardin botanique en prolongement du boulevard Norodom passe entre le musée Blanchard de la Brosse à gauche (nord-ouest) et le temple du Souvenir à droite (sud-est).

Le musée d'art et d'archéologie Blanchard de la Brosse, construit en 1929 sur l'emplacement de l'ancienne maison de Monseigneur Pigneau de Béhaine, exposait des collections réunies par l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Le temple du Souvenir a-t-il été construit vers 1919 par l'Association du Souvenir Indochinois à la mémoire des Vietnamiens morts pour la France ? Est-

il le mémorial des grands personnages historiques du Vietnam ? Ou les deux successivement ? L'incertitude demeure.

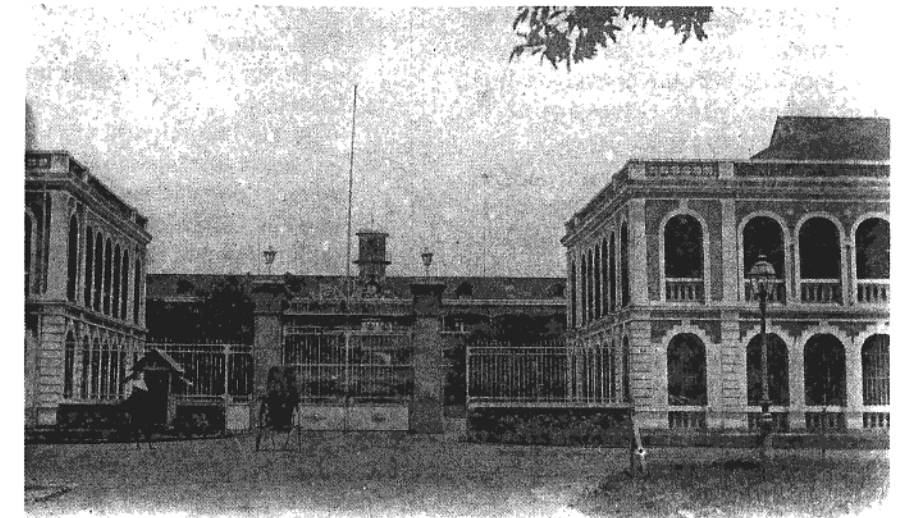
La stèle du cimetière de regroupement des morts pour la France à Tân Son Nhut date de 1956. Elle porte l'inscription : "La République Française à tous ceux qui sont tombés sous ses drapeaux". C'est devant elle que les ministres Fontès et Bariani se sont inclinés le 9 octobre 1986 au début des opérations de rapatriement des corps sur Fréjus.



20. COCHINCHINE — Saïgon - Avenue conduisant à la Caserne d'Infanterie coloniale

La caserne Martin des Pallières, boulevard Norodom, a servi de cantonnement au 11^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale jusqu'en 1946, à la Base Militaire de Saïgon jusqu'en 1957, puis à la Garde Présidentielle. Après la chute de Ngô Dinh Diêm (1963), elle a été coupée en deux pour relier le boulevard Luro, venant de la rivière, au boulevard Albert Ier, menant à Dakao. Les bâtiments ont été attribués à la Faculté des Lettres.

L'ambassade américaine n'a pas été construite sur le terrain militaire, dont elle était séparée par la rue de Massiges et le temple protestant.



SAIGON. — CASERNE DU 11^{ème} RÉGIMENT.

1892

21. COCHINCHINE — Saïgon - Entrée des Casernes d'Infanterie Coloniale



Point de l'affaire Boudarel

Georges Boudarel a adressé le 3 octobre 1994 au juge Getti une lettre lui annonçant, sans commentaire, son désistement dans sa plainte à l'encontre de Wladislas Sobanski, l'ANAPI et leurs complices "pour dénonciations calomnieuses".

Mais le juge devra rendre son ordonnance, car l'affaire ne s'arrête pas, la "dénonciation calomnieuse" étant un délit relevant du code pénal. Cette ordonnance sera "motivée", car il ne peut plus ne pas être tenu compte de la commission rogatoire qui s'est achevée avec le désistement de Boudarel. Ce dernier s'est donc aperçu trop tard de la situation dans laquelle il s'était fourvoyé. Il ne peut même plus faire appel de l'ordonnance du juge.

Ceci ne change en rien notre droit, car le désistement n'a pas été motivé. Il y a lieu maintenant d'attendre l'ordonnance, qui sera peut-être promulguée avant la fin de 1994.

Le Général Yves de Sesmaisons
Président de l'ANAPI

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1er janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national.

Le taux de la cotisation pour 1995 est encore de 100 F (65 F pour le siège, 35 F pour la section).

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 40 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

- établissement d'un chèque d'au

moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

- envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1er mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI. **Jean Aubry**

Délices au maïs

Chè bap



Ingrédients

Préparation 15 mn - Pour 4 personnes

- 1 boîte moyenne de maïs en grains (300 g environ)
- 1 boîte de lait de coco (150 g)
- 50 g de sucre
- 3 cuillerées à soupe de tapioca
- un volume d'eau égal à celui de la boîte de maïs
- 1 pincée de sel

Préparation

- Verser le contenu de la boîte de maïs (*) dans une passoire. Egoutter.
- Mixer les grains de maïs
- Mettre une casserole, porter l'eau à ébullition et y mettre le tapioca ; cuire 10 minutes, ajouter le maïs, le sucre et le sel. Remuer souvent. Continuer la cuisson à feu très doux pendant 5 minutes.
- Servir chaud ou froid, nappé de lait de coco.

(*) Variante : on peut remplacer le maïs par 3 bananes mûres coupées en rondelles.

(Extrait de "Tradition culinaire du Vietnam")

La nuit du coupe-coupe

En fin d'après-midi, au retour de la brousse, des soldats échaouillés ont stoppé leurs GMC et plongé tout nus dans le Donai. Un poisson des profondeurs, dans un frôlement rapide et sans remous, a mordu l'un d'eux au ventre. L'urgence à l'hôpital de Biên Hoa a retardé Nicole, infirmière, sur le point de quitter son service.

Cette mésaventure est un rappel. Résistez à la séduction ! Ne vous laissez pas amollir par le tendre coucher du soleil sur le fleuve d'opale, tandis que se regroupent si joliment les sampans à voiles de paille dans le petit port ! Vous n'êtes pas en état de grâce.

C'est pourquoi, un peu crispée à l'avant de la jeep qui la ramène à la BIF (où elle partage le cantonnement de son mari, commandant d'une compagnie d'intervention), la jeune femme ne peut empêcher son esprit de glisser dans l'évocation troublante, détestée, de *la nuit du coupe-coupe*. Au long des quelques kilomètres de savane, elle a l'œil aux aguets ; en traversant la plantation d'hévéas, où l'on se sent une cible, son regard clair fonce et s'aiguise.

La BIF était autrefois le siège d'une importante société coloniale (*). La guerre a démantelé l'entreprise, mais il reste l'enceinte, jalonnée de tours-miradors, les maisons de cadres éparpillées, le tout occupé maintenant par les militaires français. Le poste de garde franchi, on pénètre dans l'ombre haute des arbres de la jungle qui ont été conservés, et dans celle plus basses des flamboyants, des hibiscus, des jacarandas de la conquête. Un plafond de palmes et de branches, irrégulièrement ajouré, émaillé de fleurs.

La jeep dépose Nicole devant son pavillon. "Merci, Arthur". Le chauffeur cambodgien, un bronze court et massif, au visage à peine fendu de deux traits de jais, ne répond jamais. Mais la boyesse Thi Ba, elle, accourt avec enjouement. Vite elle casse des glaçons pour le verre de thé embué, disperse les cafards qui encombrant le bac de douche, et hop ! hop ! elle active le bap. De la cuisine, au dehors, s'échappe bientôt le fumet toujours étrange des nourritures d'Asie.

Par suite des événements, hier, aujourd'hui et depuis "un siècle", pas de mari. Nicole est seule devant son couvert, puis dans son fauteuil pour la longue soirée. Et comme la touffeur pèse, rendue plus lourde par les parfums,

(*) "Bien Hoa Industrielle et Forestière"

elle éprouve le besoin de sortir pour respirer. Elle hésite (c'est idiot), se reprend et se lance sous la véranda. Pas de lune ; mais dans l'échancrure mouvante des feuillages le ciel exulte de brillance, la Croix du Sud apparaît par instants avec Alpha et Oméga rayonnantes. "Le signe" ... Il s'empare de l'imagination, dans la fièvre de toutes les questions, de toutes les angoisses ... L'envoûtement était pareil, sans doute, à la même heure de *la nuit du coupe-coupe*.

Nicole fuit. Elle gagne sa chambre, verrouille la porte. Elle ouvre la cantine fermée à clé, prend le pistolet et les balles, répète l'exercice d'automatisme que Cyril, son époux, lui fait régulièrement exécuter. Elle place l'arme sous son oreiller et se couche. Elle entend Arthur dérouler sa natte contre le battant : il est chargé de la garder. Nicole a peur d'Arthur. Au lieu de dormir, elle scrute les bruits. Cela depuis, depuis...

Le jour où tout a basculé, la chaleur plombait sur la BIF. Pourtant, en robe verte bien décolletée sur ses épaules bronzées, Nicole s'affairait dans le jardin. Elle essayait de greffer en écusson, sous l'écorce vive d'un citronnier, un petit œil d'orange : dans l'idée d'un arbre symbolique qui porterait deux ors, comme un pays pourrait porter deux cultures. Des fruits pour plus tard, quand elle serait partie.

Puis Nicole avait fait sa ronde ménagère autour de la maison et de la boyerie, et elle avait poussé gentiment jusque chez les voisins. Le sergent Le Tiec était sur la terrasse, l'un de ses six enfants (de toutes les couleurs du thé) perché sur ses épaules. Il graissait soigneusement ses rangiers. A peine un brin de bienvenue et Le Tiec, l'esprit ailleurs, avait lancé : "Votre mari est sûrement de mon avis. L'opération Zoé, demain, vers Xuyên Moc, c'en est encore une du capitaine X, "là-haut", toujours pour faire le malin, pour la gloriole insensée. C'est un soufflé de merde, oui, et qui va péter".

Oh ? Le visage de Nicole s'était serré. Elle avait confiance en Le Tiec, un très ancien d'Indochine et un branché de ce secteur, qui avait tout vu, beaucoup compris, et que Cyril écoutait toujours avec attention. - "Cette opération, Cyril..." Il n'avait pas voulu commenter. Mais Nicole l'avait trouvé sombre tandis qu'il préparait méthodiquement son paquetage - en plus complet l'attirail qui lui servait tous les matins pour l'ouverture de la

route de Dalat. Pistolet bien fourbi évidemment, combinaison de combat, poncho et bidon anglais, chapeau de brousse, etc... Et Nicole avait vérifié qu'il portait bien sa médaille. A l'aube du lendemain le convoi de trois compagnies s'était ébranlé, dans le cocktail de voix, de claquement de ridelles, d'odeur d'essence et d'armes, de ronflement de moteurs, toujours le même, qu'on se rappellerait pour la vie. Le temps suspendu...

Trois jours avaient passé, Nicole allant et venant de la BIF à son service, travaillant beaucoup, ne dormant que d'un œil. L'après-midi du quatrième jour, l'hôpital recevait un message radio : la troupe en opération avait subi un désastre, le docteur frappé le premier, mort ; six tués ; dix-neuf hommes blessés en même temps par des éclats de mines ; plusieurs officiers, dont le mari d'une infirmière. Préparer l'accueil.

Dans quelle ambulance serait Cyril ? Le cœur brûlé, d'un coup prête à tout voir, Nicole s'était penchée sur chaque brancard, à la recherche anxieuse de Cyril, le cher visage de Cyril, parmi ceux des fantômes que l'on débarquait, encroûtés de boue et de sang, maigris et hâves, mangés de barbe, de piqûres, d'écorchures, boursoufflés de sangsues... Et soudain le voilà, son trésor à elle ! Livide de souffrance et de fièvre, un éclat de mine dans le genou ; ses hommes avaient dû le porter, ce qui ajoutait à son état un regret, une confusion inouïs.

Et le chirurgien en sueur. Il n'avait guère de bouteille, il n'en était, paraît-il, qu'à préparer chirurgicat. Sensible et dévoué, nous le voyions souvent aux prises avec des cas difficiles pour lui. Ainsi ce jour là il avait voulu, par solidarité de service, opérer tout de suite le mari de Nicole. Il avait ouvert le genou, tâtonné, mais il n'avait pas pu extirper l'éclat. "Il faudra s'habituer à vivre avec".

Cependant l'on soignait les autres blessés. Le bloc était en surchauffe, un penthotal après l'autre, et les patients étaient dispersés dans les services. C'est ainsi que Nicole avait reçu le capitaine X, après extraction d'un éclat dans le muscle de la cuisse. Il était couché les paupières closes, encore sous l'emprise de la drogue, mais déjà dans l'agitation d'en sortir. Nicole avait pris sa tête dans le creux de son bras, elle l'aidait à émerger, par devoir, en le haïssant. Tous ces blessés... Frimeur ! Incompétent ! Têtu ! Responsable ! fulminait-elle en silence. Aussi, quand X lui avait demandé avec égarement s'il allait mourir, elle s'était laissé emporter par la vague de fureur : "Oui. Les mines étaient empoisonnées ; à cause de vous tout le monde va mourir dans des douleurs affreuses". Ce disant, en remontant le drap, elle avait pincé

fort la jambe valide. Vous voyez ! c'est l'avant goût, le commencement de la fin ! Plus tard elle avait trouvé à cette pince un drôle d'air, plus bien sûre qu'elle soit honorable. On ne peut commander sans risquer une erreur. Et si les infirmières se mêlent de... se mettent à...

Cyril, lui, était lancé sur un chemin de croix. L'éclat bloquait son genou, provoquait une infection que la pénicilline n'arrivait pas à enrayer. Il fallait ponctionner, cela faisait mal. La fièvre affaiblissait le blessé, le faisait glisser peu à peu vers des limites que l'amour de Nicole ne pouvait plus interdire de voir. Un jour, le médecin-colonel commandant l'hôpital 415 (*) à Saïgon, était venu en inspection. "Défaites ce pansement... celui-ci... celui-là". Voyant le genou et l'épuisement de Cyril, il avait décidé de l'évacuer. "Préparez son départ par le convoi qui me ramène". Brancard, grosse ambulance Dodge poussive, l'émotion intense de Nicole assistant au départ. Et ce tirailleur sénégalais adorable ! Il murmurait, dans un sourire de coquillage blanc de Casamance, que le Capitaine allait guérir complètement, qu'il allait revenir, avec la jambe jamais foutue, et un beau trop gros la figure, y en a sûr ça. Cet ami ne serait jamais oublié.

° ° °

Oui, maintenant Nicole vit très seule. La BIF, l'hôpital... Certes les artilleurs proches ont invité la jeune femme à leur popote exubérante, où chacun s'éclate (en compensation) en buvant l'excellente bière du pays et des cognac-sodas. Mais les artilleurs aiment trop Nicole, ou plus exactement pas assez ! ce qui rend la conduite parmi eux difficile. Nicole a fini par préférer sa maison, toute hantée qu'elle soit par le cauchemar de *la nuit du coupe-coupe*. A l'heure où elle revient de son travail, c'est la relève à la tour-mirador qui fait l'angle du jardin. Les supplétifs montent l'échelle, chargés de leur fusil et de leur barda pour la nuit. On se connaît, on échange des bonsoirs. Avec un compliment de Nicole, une fois, pour une taie d'oreiller très finement brodée, étonnante dans ce contexte. Le lendemain, au moment de la rencontre, elle la reçoit en cadeau ! Immaculée, repassée, avec le sourire si gentil du donateur, de l'ami... Pourtant celui-ci disparaissait bientôt de son unité, avec son arme. Nicole ne veut pas savoir où il est parti, mais la taie jolie, elle la gardera toujours.

De temps en temps, inopinément, les artilleurs se mettent à tirer. Les canons de 105 mm sont placés chez Nicole, dans la cour de la boyerie. Chaque coup ébranle la maison, des paquets de plâtre se détachent sèchement du plafond et s'écrasent un peu partout. Le toit ? Il va finir par s'effondrer.

(*) L'hôpital 415, rebaptisé "Le Flem", spécialisé dans le traitement des blessures, possédait les meilleurs chirurgiens du Sud-Vietnam.

Thi Ba aime coiffer les longs cheveux de Nicole. Elle est charmée parce qu'ils sont blonds et parce qu'ils frisent ! Ce pourrait être un moment de détente gaie. Mais il y a cette file de prisonniers viet-minh qui revient de corvée, ces éclatements dans le lointain, tout près ces battements de gong qui vous remuent les entrailles et dont vous ne savez pas ce qu'ils veulent dire... Là-dessus, Arthur arrive avec sa natte et se plante là, ses yeux de charbon presque fermés, à attendre. Nicole gagne sa chambre, verrouille la porte contre le flanc de son gardien et prend son Colt 45. Demi-sommeil. Nicole en sort tout à coup dans une exigence irraisonnée de lumière. Elle tourne le commutateur, mais rien ne s'éclaire. L'angoisse pousse la main nerveuse vers la bougie. Mais non. Dans l'ignorance des causes de la panne, il vaut mieux rester dans l'ombre, et, tapie là sans bouger, scruter les bruits. L'électricité finit par revenir.

Un soir, sortant de l'hôpital, Nicole est surprise de ne pas voir la jeep d'habitude ponctuelle à l'attendre. Elle patiente. Puis surgit un command-car dont le chauffeur lui annonce : "Arthur vient d'être tué à son volant, en traversant la plantation. C'est moi qui vous ramène". Le quadrillage d'hévéas, dégagé comme un champ de tir, et la petite jeep effrontée qui en court dix fois par jour l'aventure. Arthur, il te fallait du cran ! Elle revoit le visage fermé comme sur un projet, qu'elle avait cru sentir de menace... et de cette méfiance sans réel fondement, elle est maintenant désolée. Pardon, Arthur ! A tout hasard, tu le comprends, et dans la tristesse.

Cette veillée, au-dessus de la véranda les branches et les palmes brassent lentement dans le ciel radieux de la poudre scintillante de larmes, des diamants éclats de sanglots, et les images de *la nuit du coupe-coupe* se tordent sans musique, sur des souffles, en une danse folle qui va vous entraîner... Puis il refait jour. De l'hôpital à l'ordinaire, de la BIF quand elle est en congé, Nicole entend passer au-dessus des nuages l'avion qui arrive de France. Elle sait que le fidèle DC6 lui apporte des lettres, toutes chéries, et sûrement une de son père. Tendre sans effusion, dont la caresse retenue veut câliner un peu la petite fille solitaire, raffermir beaucoup l'épouse de soldat : "Sois très bien !" Elle essaie. Des jours, des semaines.

° ° °

Une fin de matinée, comme Nicole termine le dernier pansement, le bureau des transmissions reçoit de l'hôpital 415 à Saïgon la nouvelle que Cyril, malgré son état de faiblesse, sera réopéré le lendemain. La jeune femme court chez le médecin-chef : "S'il vous plaît, mettez-moi en permission pour trois jours". Le docteur bougonne... le service... "Je sais que je serai remplacée. Pendant trois jours, je serai absente". Nicole fait du stop et rentre aussitôt à la BIF. Elle met

Thi Ba au courant, range de-ci de-là, passe la chemise et le pantalon vert pomme qu'elle porte avec des sandales. Le bép s'est hâté, il y a déjà sur la table une soupière de palourdes. Alors survient un visiteur, un couvert est ajouté. C'est un camarade de Cyril ; Nicole ne sait pas bien où il est en poste, mais il est venu deux ou trois fois lui dire bonjour. Aujourd'hui dans la perspective d'une mutation imminente.

Partageant les palourdes, tous deux parlent avec gravité, car il s'agit d'épreuve physique, de danger et de courage qui mettent la vie en jeu, de questions sévères pour l'esprit ; et ils parlent avec douceur, car il s'agit aussi de mal du pays, de solitude et de peine. Ils pensent que cette rencontre fraternelle est sans doute la dernière du séjour, ils se mettent l'un l'autre sous la protection de Dieu... s'il existe. Au moment de se quitter, ils échangent un baiser rapide et emporté. "Bons vents !". Ils sourient. Puis, chaque pirogue fragile reprend son cap personnel parmi les aléas de la guerre.

Nicole sort au jardin et ramasse sous le flamboyant une poignée de fleurs embrasées. Elle remonte dans la véranda et répand les pétales sur cette tache atroce qui marque le sol pour toujours. Ici l'on a gratté, gratté la dalle de pierre pour enlever le sang qui l'imprégnait. Ici, un soir, il n'y a pas si longtemps, le propriétaire de la maison est sorti comme d'habitude pour rêver la fraîcheur sous le ruissellement de l'eau claire des étoiles. Son boy, qui avait toute sa confiance, l'a suivi à pas feutrés, et par derrière l'a assassiné. D'un jet de lame. Le fer a tranché la chair, l'artère, et s'est fiché dans les vertèbres. Les rats, les cafards, les termites, toute la vermine se sont mis aussitôt à déchieter et ronger, à se saouler de tous les jus chauds. On n'aurait pu entendre que de très près les glouglous visqueux de leurs bouches... Oui, tout le monde le confirmait, *la nuit du coupe-coupe* avait été muette. Son silence s'était ajouté à son horreur.

Au souvenir de l'inconnu tragique, ces fleurs ! Tant que la jeune femme habite sa maison, elle est la gardienne de sa mémoire. Nicole prend son sac, traverse la BIF jusqu'au poste de garde, où elle attrape de justesse un pick-up qui descend vers Bien Hoa la vermeille, assoupi (l'œil mi-clos) dans le bras de son amant Donaï. De là partira bien quelque convoi pour Saïgon. A l'orée de la route, tandis qu'elle s'assied pour attendre et n'est plus qu'un petit point vert pomme contre les rousseurs d'une rizière mûre, Nicole entend passer au-dessus de sa tête l'avion de France. La lettre qu'elle attend, la lettre qu'il apporte, son cœur la lit à travers tous les voiles des hauteurs : "Sois très bien ! et espère tout".

Hélène Carré
1951



Avec le Père Gastine, ancien prisonnier du Viêt-Minh

Arrivé en Indochine comme directeur adjoint de l'aumônerie militaire catholique en juillet 1949, j'ai appris fin décembre l'heureuse nouvelle de la libération des sulpiciens arrêtés en 1946. L'un d'eux, le Père Gastine, a bien voulu répondre à mes questions sur le passé et sur le présent.

Aumônier Louis

J'appartiens à la Société des Prêtres de Saint-Sulpice, créée à Paris au XVIIe siècle pour la fondation et la direction des séminaires, d'abord en France, puis en Amérique et en Extrême-Orient.

Débarqué au Vietnam en 1933, j'ai été nommé professeur au grand séminaire de Hanoï.

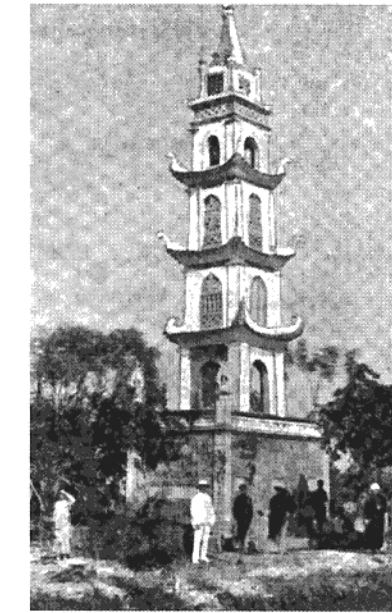
Question : Quand et pourquoi avez-vous été mis en captivité ?

Réponse : Le 19 décembre 1946, les troupes viet-minh attaquent les Français dans la région de Hanoï. Dès le début de la nuit, de nombreux civils français sont faits prisonniers, surtout en banlieue où l'armée française n'était pas présente. Notre séminaire étant en banlieue, les six sulpiciens ont été arrêtés et conduits près de Tuyên Quang, à 80 km environ. Nous avons été séparés des autres civils prisonniers.

Nous avons été libérés à Noël 1949. Mais les Pères des Missions Etrangères de Paris, arrêtés en même temps que nous et internés à Vinh, ne furent libérés qu'en 1954 !

Question : Quels souvenirs gardez-vous de ces trois années dans la forêt ?

Réponse : Pas de mauvais traitement. Politesse et respect de la part des gardiens et des habitants de la région. Une nourriture suffisante pour le riz, insuffisante pour les autres aliments. Mais nous avons tous eu le paludisme ; un de nos



Tong Dao, Tour de la Mission catholique

ciens et à deux prêtres vietnamiens ; j'en ai été nommé supérieur. En 1971 j'ai été nommé curé au Sud-Vietnam. Puis je suis rentré en France en 1975.

Question : Quel regard portez-vous sur les relations entre l'Eglise et le Gouvernement communiste ?

Réponse : D'une manière générale le Gouvernement a cherché à réduire l'activité de l'Eglise. Certaines mesures de restriction concernaient toute la population, par exemple les autorisations de déplacement. Pour s'absenter une nuit de son logement il fallait demander la permission à la police locale. Souvent la permission n'était pas accordée, ce qui gênait les évêques et les curés de plusieurs paroisses appelés à se déplacer pour leur ministère. D'autres décisions visaient spécialement les catholiques : interdiction au clergé de s'exprimer en public en dehors des églises, suppression des groupements d'action catholique, fermeture des collèges chrétiens. Ordinations et affectations des prêtres étaient soumises à autorisation.

Le grand séminaire de Hanoï a toujours fonctionné ; celui de Vinh n'est pas resté longtemps fermé. Après leur évacuation en 1977, ceux de Huê, Nha Trang et Tân Tho ont rouvert. Le nombre des séminaristes autorisés à suivre les cours est limité et chaque candidat fait l'objet d'une enquête.

Question : La situation évolue-t-elle maintenant ?

Réponse : Il y a, certes, un élargissement de la liberté. On se déplace sans autorisation. La pensée s'exprime plus librement dans les journaux et les livres ; les publications religieuses ne sont plus entravées comme auparavant. Des prêtres ont pu voyager à l'étranger, beaucoup d'évêques sont allés à Rome. Mais les autorités communistes sont toujours imprévisibles ; par exemple, des prêtres vietnamiens résidant à l'étranger et dont certains étaient déjà revenus au Vietnam se sont vu refuser un nouveau visa.

Conclusion :

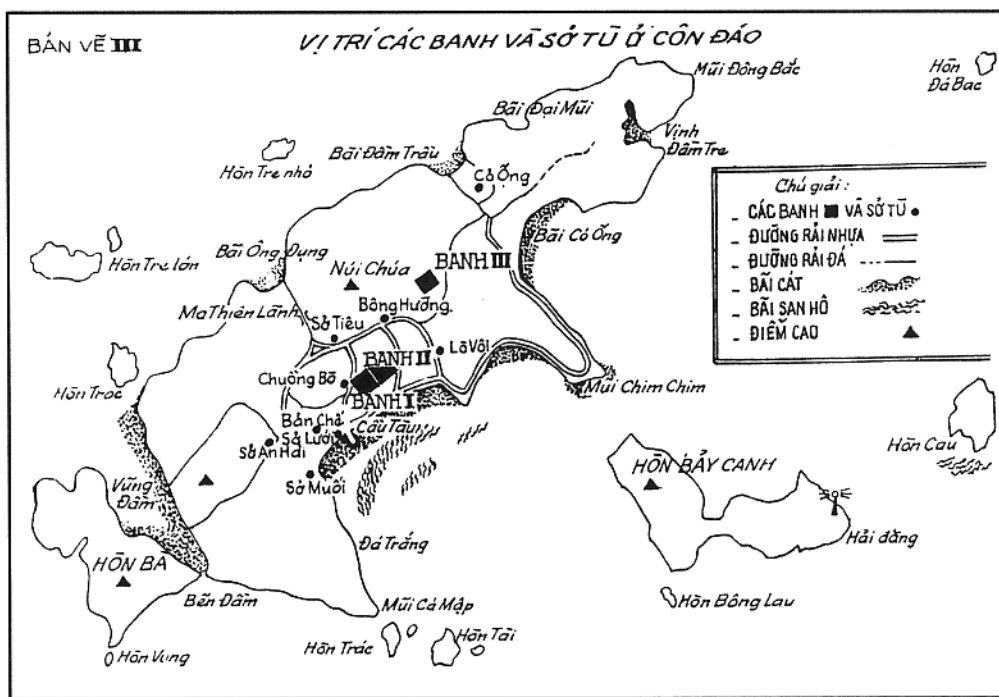
Avec les membres de l'A.N.A.I. qui ont aimé l'Indochine malgré les heures pénibles, je souhaite que tous les Français sympathisent avec les Vietnamiens et les aident à sortir de leurs difficultés.

Dernière heure : Au consistoire du 26 novembre le Pape a nommé cardinal Monseigneur Paul PHAM DINH TUNG, archevêque de Hanoï.

Question : Revenu au Tonkin en 1951, quelles fonctions avez-vous exercées ?

Réponse : Le grand séminaire de Hanoï avait repris, grâce à deux sulpi-

Le bagne de Poulo-Condore en 1947-1948



Emplacements des bagnets et autres installations pénitentiaires de Poulo-Condore



Un ouvrage écrit par le parti communiste vietnamien, section Vung Tàu / Côn Dao (Cap Saint Jacques / Poulo-Condore) : *Le*

Bagne de Poulo-Condore 1945-1954 (1) s'étend longuement sur la période 1947-1948, pendant laquelle le directeur des Iles et du Pénitencier était le Capitaine de la Légion étrangère Jacques Brulé, auteur d'un livre *Poulo-Condore*, imprimé en décembre 1947 (2).

Voici en résumé ce qu'écrivent les historiens communistes :

"Le nouveau directeur pratiqua une politique visant à transformer le pénitencier en un centre de rééducation plus humain par tout un ensemble de mesures concrètes. L'une de ses premières décisions fut de supprimer l'accueil des prisonniers, dès leur débarquement, à coups de cravaches et de bâtons, à titre d'avertissement et de mise en condition.

Il se préoccupa des conditions de vie des détenus à la fois sur le plan matériel et sur le plan spirituel. Le salaire journalier d'un bagnard affecté aux travaux forcés était fixé à 3 cents depuis 1916 (3). Sur intervention de Brulé les forçats reçurent 40 cents par jour à partir de fin 1947. Brulé autorisa les prisonniers qui avaient de l'argent consigné au greffe à retirer jusqu'à 30 piastres par mois. Une partie des

objets d'art fabriqués par les détenus put dorénavant être vendue au profit des plus méritants. Brulé ouvrit la bibliothèque aux bagnards et leur attribua une salle pour lire la presse. Il encouragea la pratique des sports et en fournit les moyens. Il organisa des projections de films et favorisa le théâtre. Il entreprit la rénovation des bâtiments.

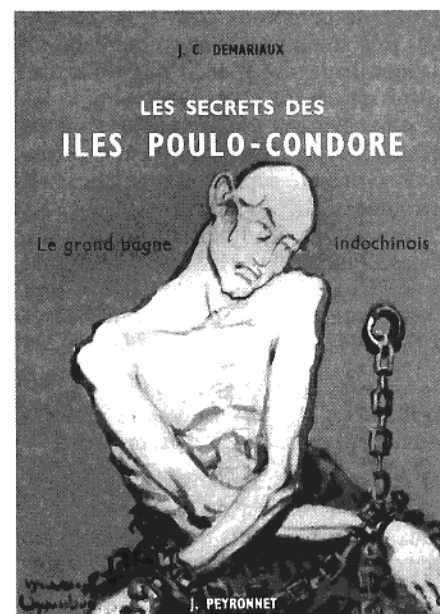
Tous ces travaux qui s'ajoutaient aux tâches traditionnelles nécessitaient beaucoup de main-d'œuvre. Les effectifs, au début de 1948, ne dépassaient guère le millier, dont 69 criminels de guerre japonais.

Pour assurer la discipline, Brulé ne disposait, en mars 1948, que de 34 gardiens français, 22 surveillants vietnamiens (sans compter le personnel de la base navale à la tête de laquelle se trouvait le commandant Meynier).

Brulé demanda en renfort 19 gardiens français et 7 surveillants vietnamiens. Il souligna dans son rapport que la proportion de prisonniers politiques avait plus que doublé, passant de 30% en mai 1947 à 62% en mars 1948 et insista sur le fait qu'ils étaient beaucoup plus difficiles à manier que les "droit commun", à tous les points de vue. Toute occasion leur était bonne pour manifester. Malgré cela Brulé donna son accord pour une représentation à l'occasion de la fête du Têt 1948, à laquelle assistèrent trois ministres du gouvernement provisoire de la Cochinchine. Ce fut un tel succès

que le ministre de l'information, enthousiasmé, se laissa aller à déclarer : "Avec un bagne comme celui-là, point n'est besoin d'aller à une station de villégiature".

Quelques mois plus tard, en octobre 1948, le Haut-Commissaire Bollaert rendit visite à Poulo-Condore, au moment de quitter l'Indochine. Dès le début du spectacle donné en l'honneur du représentant de la France, à bord du Duguay-Trouin, le chef de la troupe des acteurs provoqua un incident en voulant se lancer dans une harangue. Il fut immédiatement stoppé par le Haut-Commissaire lui-même.



Comme tous les directeurs du pénitencier, Brulé eut à déplorer un certain nombre de tentatives d'évasion. Quelques une réussirent parmi lesquelles deux mémorables.

Le 11 février 1948, deuxième jour du Têt, un détenu remplissant la fonction de mécanicien de l'unique canot automobile de Poulo-Condore, profita du manque de surveillance pendant les fêtes pour gagner la pointe de Cà Mau, avec six compagnons. Le voyage ne dura que 48 heures.

Une évasion spectaculaire de prisonniers du service de la pêche se déroula avec la participation de deux surveillants vietnamiens. Le 7 mai 1948, les gardiens français, B et M. avaient pris place dans un première embarcation à moteur en compagnie d'un surveillant vietnamien, Nguyễn Văn Dạng, et de trois prisonniers. En remorque, une barque transportait 27 prisonniers et le deuxième surveillant vietnamien. Soudain B fut attaqué par Nguyễn Văn Dạng et un prisonnier, terrassé et dépouillé de son revolver. Les deux autres prisonniers se saisirent de la mitraillette de M., ce dernier, après avoir résisté, se jeta à la mer. Il fut abattu. Les 28 passagers de la deuxième embarcation rejoignirent la première. Tous parvinrent sur le continent sans avoir été repérés par l'aviation ni la marine, immédiatement alertées. Ils débarquèrent près de l'embouchure sud du Mékong.

*
**

Le général Brulé est l'un des hommes de bonne volonté qui ont le plus marqué l'île de leur forte empreinte. Il a cherché à améliorer les conditions d'existence des détenus. Même les historiens communistes l'ont reconnu. C'est pourquoi nous avons sollicité de lui un entretien qu'il a bien voulu nous accorder pour un regard sur une époque révolue.

Maurice Demariaux

(1) On peut le consulter à la bibliothèque de l'Institut des langues et civilisations orientales sous son titre vietnamien *Nhà tù Côn Đảo (1945-1954)*. Il est préfacé par Pham Van Dong.

(2) On peut le consulter à la Bibliothèque Nationale ou à la Bibliothèque du Service Historique de la Marine.

(3) A titre de comparaison, le salaire minimum d'un boy à Saïgon en 1945 était de 15 piastres par mois soit 50 cents par jour calendaire.

Entretien avec le général Jacques Brulé

— Vous avez été directeur des Iles et du Pénitencier de Poulo-Condore, en 1947 et 1948. Les historiens communistes ont donné de vous une présentation précisant que vous étiez licencié ès-lettres.

— Ils auraient pu ajouter que c'était en anglais car je suis bilingue, étant d'origines non seulement française mais également belge et anglaise.

— Vous avez tout naturellement été attiré par la Légion étrangère dont vous étiez capitaine lorsque, en mai 1947, vous avez été nommé à Poulo-Condore par le Haut-Commissaire Bollaert. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre carrière avant votre prise de fonction ?

— Sorti de Saint-Cyr en 1937, j'ai été fait prisonnier lors des combats de 1940, mais je me suis évadé du camp de Silésie dès que je l'ai pu. Ayant rejoint Sidi-Bel-Abbès le 30 avril, j'ai repris les armes contre l'ennemi sur la plupart des théâtres d'opérations où a été engagée la Légion, en commençant par la Tunisie. En avril 1946, je suis parti en Indochine à la tête de la 5ème compagnie du 3ème REI et me suis retrouvé en charge du sous-secteur d'An Hoa, une île au sud de My Tho, dépendant du secteur de Bèn Tre, avec comme adjoint administratif le célèbre Leroy, alors lieutenant, qui a fait le récit de cette période dans son livre "Fils de la rizière".

Après avoir participé aux difficiles et meurtrières opérations de rétablissement des communications sur l'axe Vinh Long-Tra Vinh, j'ai été désigné pour succéder au capitaine Hornecker, de la Légion également, pour lequel on cherchait depuis longtemps un remplaçant à la direction des Iles et du Pénitencier de Poulo-Condore.

— Avez-vous des commentaires sur ce que les historiens communistes ont écrit à propos de votre action ?

— Il semble qu'ils aient reconnu l'efficacité des mesures que j'ai prises, tant sur le plan matériel que sur le

plan spirituel, pour améliorer la condition des bagnards. Mais les motivations qu'ils m'ont prêtées étaient bien loin d'être les miennes. Ils ont écrit que j'avais un esprit subtil et machiavélique, que j'étais un démagogue poussé par le goût de l'intrigue, l'ambition, la soif d'avancement. En fait je peux affirmer que mes mobiles étaient essentiellement humanitaires, pour utiliser un terme à la mode aujourd'hui.

Ayant été moi-même prisonnier, je mesurais parfaitement la dureté de la vie des bagnards. Etant légionnaire, je tenais à remplir le mieux possible la mission qui m'était confiée, quelle qu'elle fût.

Je compatissais en particulier au triste sort des relégués dont la plupart n'était pas des grands criminels mais des pauvres bougres ayant accumulé de nombreuses condamnations pour des bêtises, des larcins, de menus délits. Tout espoir de retourner sur le continent autrement que par évasion leur était interdit. J'éprouvais pour eux de la pitié, pour ne pas dire de l'affection.

— On se rend compte, à la lecture de votre livre, que vous vous êtes intéressé de très près au problème des évasions.

— Non seulement cela faisait partie de mes fonctions, mais le fait que je me sois moi-même évadé d'un camp de prisonniers de guerre m'incitait naturellement, tout en veillant soigneusement à renforcer les mesures de sécurité, à une certaine sympathie pour des hommes capables de risquer leur vie afin de retrouver la liberté.

J'ai admiré en particulier l'exploit de ce bagnard affecté à la conduite de la chaloupe du pénitencier qui a réussi la "belle" dans des conditions rocambolesques. Ce jour-là il assurait la navette entre l'île et un navire de guerre au mouillage. Une fois le dernier matelot permissionnaire ramené à bord, il ne retourna pas au port. Lorsqu'on constata sa disparition, il était déjà hors de portée. J'ai appris par *Le Bagne de Poulo-Condore 1945-1954* qu'il est parvenu à la pointe de Cà Mau en 48 heures. Et je ne peux m'empêcher d'admirer son esprit d'initiative et son audace.

De tels hommes, j'en avais déjà rencontré au cours de contrôles d'identité dans mon sous-secteur d'An Hoa. J'avais été frappé par le fait que le lieutenant Leroy examinait soigneusement le dos des suspects. Il m'expliqua qu'il recherchait ainsi les évadés de Poulo-Condore, reconnaissables à

leurs cicatrices caractéristiques. Les gardiens utilisaient en effet, de préférence à une matraque, une queue de raie séchée, une "cadouille". Ces redoutables instruments de maintien de l'ordre provenaient de raies de très



Bagnards retirant leurs filets. Au fond les îles du Large, au centre l'îlot des lépreux.

grande taille, ca duôi, dont les aspérités de l'appendice provoquaient des plaies laissant des traces boursouflées. La première mesure que je pris, dès mon arrivée au pénitencier, fut d'interdire l'usage de la cadouille et de toute espèce de matraque en général.

— Les auteurs communistes donnent des détails sur l'évasion de mai 1948 au cours de laquelle près de trente prisonniers prirent la fuite sur un canot à moteur après s'être attaqués à deux gardiens français. Ils précisent que cette affaire vous a bouleversé.

— Il est exact que vingt-cinq délinquants se sont évadés ce jour-là et que deux gardiens européens et un surveillant vietnamien ont été portés disparus avec leurs armes. J'en ai été d'autant plus affecté qu'il y a eu, en l'occurrence, une imprudence coupable de la part des gardiens, aggravée par une désobéissance à des ordres formels que je leur avais donnés.

Les grandes marées offraient des occasions de pêches miraculeuses. Il suffisait, à ces époques propices, de barrer avec des filets, à marée haute, les baies dans la région Sud-Ouest ou dans celle de Co Ong, et en particulier Vinh Dâm Tre. Quand la mer se retirait il n'y avait plus qu'à ramasser les poissons. J'avais interdit de sortir, lors

de cette fatale nuit du 7 au 8 mai 1948 où justement il devait y avoir une marée de forte amplitude. Mais leur passion de la pêche était telle que les gardiens n'ont pu résister à la tentation. Mal leur en prit, hélas !

— Il existe une autre affaire sur laquelle les historiens communistes insistent lourdement. Il s'agit de l'incident qui s'est déroulé lors de la visite du Haut-Commissaire Bollaert, accompagné de l'Amiral Battet et de leur suite parmi laquelle des journalistes. Voici leur version résumée : "Au lieu de jouer comme il s'y était engagé, le chef de la troupe des acteurs prononça d'entrée une violente diatribe, suivie d'un vif échange avec le Haut-Commissaire qui quitta la salle, furieux. Le directeur Brulé, hurlant de rage, fit immédiatement appréhender les acteurs. "La nuit du spectacle Bollaert", consacra l'échec de la politique de Brulé, visant à transformer le pénitencier en un Centre de rééducation humain, comme il l'écrivait dans ses rapports de début de séjour".

— La représentation donnée à l'occasion de la visite du Haut-Commissaire ne s'est pas du tout déroulée comme le prétendent les communistes dans leur récit. Bollaert s'était montré très intéressé par ce projet de spectacle. Je l'avais toutefois prévenu de la possibilité d'un incident. En effet, quelque temps auparavant, à l'occasion d'une visite d'un délégué de la Croix-Rouge, le chef de la troupe des acteurs avait déjà saisi l'occasion de se livrer à une démonstration de ses talents en déclamant une tirade où il comparait le pénitencier à l'Enfer de Dante. Bollaert me répondit : "Rassurez-vous, mon cher capitaine, je connais vos difficultés. Pour éviter que les acteurs n'aient l'occasion de plastronner devant les autres bagnards, la représentation qui m'est destinée aura lieu sur le Duguay-Trouin. A la moindre incartade, j'interviendrai moi-même sur le champ".

Les acteurs, venus en chaloupe, étaient sagement alignés devant les autorités, dans leur tenue de scène. Lorsque tout fut prêt, le principal acteur, qui était aussi le meneur de la bande, s'avança et commença à dire : "Monsieur le Haut-Commissaire, le Directeur du pénitencier a organisé cette séance pour vous faire croire que..."

A ce moment, Bollaert se leva brusquement et dit sèchement : "Taisez-vous ! Je sais d'avance ce que vous avez l'intention de dire et ne veux rien en entendre. Vous êtes ici pour jouer

"Le médecin malgré lui", alors jouez cette pièce et jouez-la bien, sinon j'ajouterai aux punitions légitimes de votre Directeur un alourdissement de vos peines. Alors, commencez sans plus tarder". A partir de là tout se déroula normalement. La troupe entière joua remarquablement. Après la représentation, les acteurs s'inclinèrent bien bas en passant devant le Haut-Commissaire et regagnèrent la chaloupe pour rejoindre les cellules spéciales qui les attendaient.

— S'agissait-il des fameuses cages à tigres ?

— Je pense que vous voulez parler des cellules sans fenêtres avec une grille en guise de toit construites au siècle dernier. Il y a bien longtemps que les bagnes secondaires dans lesquels elles se trouvaient avaient été désaffectés. Non, les acteurs punis ont été incarcérés dans des cellules d'isolement ordinaires.

— Le Haut-Commissaire est-il descendu à terre lors de son escale de trois jours ?

— Bien entendu. Il a visité l'ensemble des installations de l'île y compris le camp des criminels de guerre japonais. Il est allé du Four à chaux aux Jardins d'An Hai en passant par la Poivrière dans le petit train circulant sur la voie ferrée doublant le réseau routier. Ce petit train ressemblait à celui du Jardin d'Acclimatation à Paris. La locomotive miniature venait d'Allemagne au titre des réparations.

— Ce train servait-il à autre chose qu'à promener les visiteurs ?

— On l'utilisait essentiellement pour le transport du bois. La centrale électrique que j'avais remise en état consommait une quantité croissante de ce combustible du fait de l'augmentation de la durée de fonctionnement et de l'accroissement de la charge dû au développement des activités, notamment dans les ateliers et au four à chaux. Par ailleurs les ressources forestières étaient moins abondantes aux endroits traditionnellement exploités. Les corvées de bois étaient de plus en plus longues et pénibles. La mise en service du petit train a grandement contribué à l'allègement des tâches des bagnards, même si la locomotive était elle aussi consommatrice. J'avais pensé au schlittage mais ce procédé ne convient pas aux bois de Poulo-Condore. C'est pourquoi j'avais débuté la construction d'un téléphérique dont j'ai seulement pu achever les bases.

J'avais aussi en projet l'extension du réseau routier, en particulier en direction du Nord-Est de l'île, pour permettre l'exploitation de nouvelles zones de forêts. A cette époque en effet, les voies de communication étaient essentiellement limitées à la cuvette dans laquelle était érigé le village. Le circuit fermé en direction de la baie du Sud-Ouest était seulement amorcé et l'embranchement vers la plage de Ong Dung se terminait au col de Ma Thiên Lanh.

Pour en revenir à la centrale électrique, principale consommatrice de bois, son bilan fut grandement amélioré le jour où nous y installâmes un puissant moteur diesel.

— Les historiens communistes ont implicitement reconnu vos talents de bâtisseur lorsqu'ils ont écrit : "Brulé intensifia l'exploitation des bagnards en les affectant à des travaux forcés".

— Je ne pense pas que les travaux auraient pu être effectués très volontairement comme dans "Le pont de la rivière Kwai". Et pourtant il s'agissait de travaux d'intérêt général pour améliorer les conditions d'existence des intéressés, ainsi que je me suis efforcé de les en convaincre.

Il faut se rappeler que le pénitencier avait été saccagé et pillé par les bagnards libérés par les Japonais. Au rétablissement de l'autorité française, mes prédécesseurs avaient cruellement manqué de moyens et de crédits. Songez que, lorsque je suis arrivé, il n'y avait pas de réseau téléphonique intérieur. C'est par le "Tam Tam Bateaux" des relégués affectés au Service des recherches sur les différentes îles de l'archipel que j'étais avisé des arrivées de navires. Et même un jour c'est ainsi que j'appris l'amerrissage d'un petit hydravion Mitsubishi d'où descendit M. Messmer, alors Directeur du Cabinet du Haut-Commissaire. Après deux jours d'inspection il se rendit compte de l'état de dénuement dans lequel se trouvait le bagne. Il donna satisfaction immédiate aux besoins les plus urgents. Par la suite il continua à m'apporter un soutien efficace. Ce fut ma première chance.

Ma deuxième fut, sur ma demande à l'Amiral Battet, le transfert à Poulo-Condore de Surmar Siam, la base navale chargée de la surveillance de la mer de Siam. De ce fait les liaisons avec le continent s'améliorèrent considérablement. Les dragueurs étaient en effet relevés chaque semaine alors qu'auparavant j'étais limité au navire bimestriel ou semestriel

selon les besoins des transferts de détenus, et à quelques escales occasionnelles et toujours bienvenues de dragueurs en quête de vivres frais ou d'eau potable.

Cette amélioration des liaisons permit notamment de renouveler chaque semaine le programme des séances de cinéma parlant qui avait beaucoup de succès auprès des bagnards.

Par ailleurs les mécaniciens de la marine m'apportaient toute l'aide de leur compétence.

— Les historiens communistes prétendent que vous aviez l'intention de remettre en état la décortiquerie où, lorsqu'elle fonctionnait, tous les détenus redoutaient d'être affectés, l'appellant "le deuxième enfer".

— Il aurait effectivement été très utile, pour améliorer la qualité du riz



Forçat cambodgien.

consommé par les bagnards, de disposer d'une décortiquerie, de préférence plus moderne, mais le temps et les moyens ont manqué.

— Aviez-vous en tête encore d'autres idées ?

— Je pourrais citer notamment :
. la construction d'un aérodrome dans la plaine de Co Ong dont je me réjouis d'apprendre la création vingt-cinq ans plus tard,

. le prolongement d'un kilomètre au-delà du récif de corail de l'apponnement pour permettre l'accostage des navires dans la baie du Sud-Est,

. le développement de l'élevage des

huîtres qui sont absolument délicieuses.

— Vous aviez pressenti l'avenir touristique de l'archipel. Qu'en pensez-vous des projets actuels du gouvernement vietnamien ?

— Cela me fait plaisir de constater qu'il se préoccupe de Poulo-Condore. Mais est-il raisonnable que la population atteigne dix mille personnes ? Comment seront satisfaits les besoins en eau ? Sera-t-il nécessaire de dessaler l'eau de mer ?

— Avez-vous une ou deux anecdotes qui vous viennent à l'esprit ?

— Le dimanche, la plupart des prisonniers se promenaient librement. Seul un numéro matricule discret les différenciant du reste de la population. Certains s'en allaient par petits groupes dans la montagne pour ramasser cocos et autres fruits ou légumes divers qui amélioraient l'ordinaire. D'autres préféraient les plages.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction, un certain week-end, de voir débarquer d'un dragueur une troupe de jeunes filles françaises, des guides catholiques accompagnées par leur aumônier, avec l'intention de camper au bord de la mer et de se baigner en bikini ! Je me demande encore aujourd'hui si ces précurseurs des touristes actuels ont compris pourquoi je les ai fermement priés de lever immédiatement leur camp et de repartir par le dragueur relevé. Il leur a bien fallu, toutefois, s'exécuter, malgré toutes les protestations, car j'avais des pouvoirs très étendus. Officier français, mais détaché auprès du gouvernement vietnamien, j'étais vraiment le Seigneur de l'île, Chua Dao.

Juge de paix à compétences étendues, officier d'état civil, j'ai même procédé au mariage d'un ex-sergent qui, à l'expiration de son temps, avait demandé à entrer dans l'administration pénitentiaire afin de pouvoir épouser la fille de la veuve d'un gardien qui, avec mon aide, tenait une petite épicerie à Poulo-Condore. Les deux époux sont venus me voir tous les deux, il y a quelques jours, toujours épris l'un de l'autre, pour me remercier d'avoir consacré leur bonheur en les unissant il y a quarante-six ans. Et l'émotion m'a saisi lorsqu'ils m'ont montré l'acte de mariage portant ma signature.

C'est sur cette édifiante histoire d'amour que se termina notre entretien.

**Nous inaugurons aujourd'hui une série de contes populaires vietnamiens.
M. Huu Ngoc en fait ci-dessous une présentation générale.**

Dans l'ancien Viêt Nam, tandis que les fables s'attaquent discrètement et prudemment aux travers sociaux - souvent par le truchement d'animaux, - les contes malicieux ou égrillards, très nombreux avec la décadence féodale, le font d'une façon beaucoup plus brutale, affichant ouvertement leur mépris envers les puissants.

La gamme du rire en vietnamien est infiniment riche. L'essayiste Nguyen Tuan a trouvé cent cinq expressions vietnamiennes pour désigner les nuances du rire. Il est allé jusqu'à affirmer "sans rire" que le rire et l'humour sont un facteur de survie du peuple vietnamien dont le pays est "sans cesse aux prises avec les typhons, la sécheresse, les pluies diluviennes, les inondations, les insectes. Face à cette nature impitoyable et aux incessantes agressions, dans les conditions d'une société féodale inhumaine, s'il n'existait ni fleurs éternelles ni rires homériques, notre peuple n'aurait pu prolonger son existence jusqu'à ce jour".

Certains contes provoquent le rire à la manière des farces, sans intention satirique. Telle l'histoire des trois dormeurs. Le premier éprouvant une démanaison à la cuisse gratte celle de son voisin jusqu'à l'en faire saigner. Le troisième se réveillant à demi, prend ce sang pour de l'urine. D'où une suite de malentendus comiques !

D'autres contes, érotiques, en réaction à la pudibonderie, ou simplement grossiers, en particulier dans la série intitulée "Forêt du rire" (Tiêu Lâm), ridiculisent la morale confucéenne hypocrite et faussement puritaine. Tel l'exemple du bonze pincé aux lèvres par un crabe de rizière alors qu'il voulait, de trop près, dégager l'animal accroché au sein d'une jeune paysanne gourmande.

Mais la plupart de ces contes expriment la sagesse du peuple qui décoche ses flèches contre les travers d'autrui. Ils s'attaquent à tous, surtout aux riches et aux grands, notables, mandarins et propriétaires exploitant les humbles. C'est le pingre se plaignant de ne pouvoir rien offrir à son ami. "Qu'à cela ne tienne, répond ce dernier, mangeons mon cheval ; pour rentrer chez moi, une de vos

oies bien grosses me servira de monture". C'est l'avare et ses gendres, pour la fête traditionnelle, répondant, par le simulacre d'un verre d'alcool imaginaire, aux dessins et offrandes de ceux-ci. C'est le médecin charlatan choisi sur terre par l'envoyé du Roi des Enfers, très malade, et qui avoue humblement : "Je ne professe, Seigneur, que depuis ce matin". C'est le joueur de monocorde prétentieux qui déchante, quand la jeune veuve courtisée assimile son jeu au bruit du métier à carder de son défunt mari. C'est ce bonze qui, se régalant de viande de chien camouflée sous le nom de "pâté de soja" et qui, dérangé par des hurlements, demande au bonzillon ce qu'il en est. "Ce sont les pâtés de soja de la pagode qui s'expliquent avec les pâtés de soja des voisins", répond celui-ci.

Mandarins et chefs militaires n'échappent pas à l'ironie populaire. Tel ce commandant toujours armé d'un fusil dont il ne savait se servir. Il est sauvé par un génie le soir d'une bataille. "Je suis, dis ce dernier, le génie de la cible. Tu m'avais épargné. Je te sauve aujourd'hui".

Quant aux maris couards, pourquoi les ménager ? Des maris en l'absence de leurs épouses lèvent l'étendard de la rébellion. L'une des dames survenant, tous s'enfuient. Quand ils reviennent, ils aperçoivent dans un coin l'un d'entre eux. "Quel courage ! Il mérite d'être notre chef !" Hélas, le chef était.. de peur... bel et bien mort !

Dans les contes à rire, les histoires de Trang Lon et de Trang Quynh sont parmi les plus célèbres et les plus virulentes.

Trang Lon (Docteur Porc) et Trang Quynh (Docteur Quynh), comme tous les autres Docteurs de ce genre, ne sont pas des personnages mythiques du ciel, de la terre ou des eaux, mais des créations de l'esprit populaire. Ils allient bon sens et malice, courage et goguenardise, réalisme et subtilité. Leurs bons tours font passer dans le rire la critique souvent acerbe de la vanité des grands et de l'injustice du système féodal. Les mandarins qui en sont les serviteurs zélés se recrutent par des concours triennaux. A la tête des lauréats était le Trang ou

Trang Nguyen, docteur du 1er degré, à qui étaient réservées les plus hautes fonctions.

L'histoire du Docteur Porc, idiot et arriviste, dont les vantardises n'étaient servies que par la chance, dénonce l'incapacité des mandarins. Elle stigmatise la vanité des lettrés formalistes, ridiculise leur prédictions dans une société qui foule aux pieds l'intelligence et le talent.

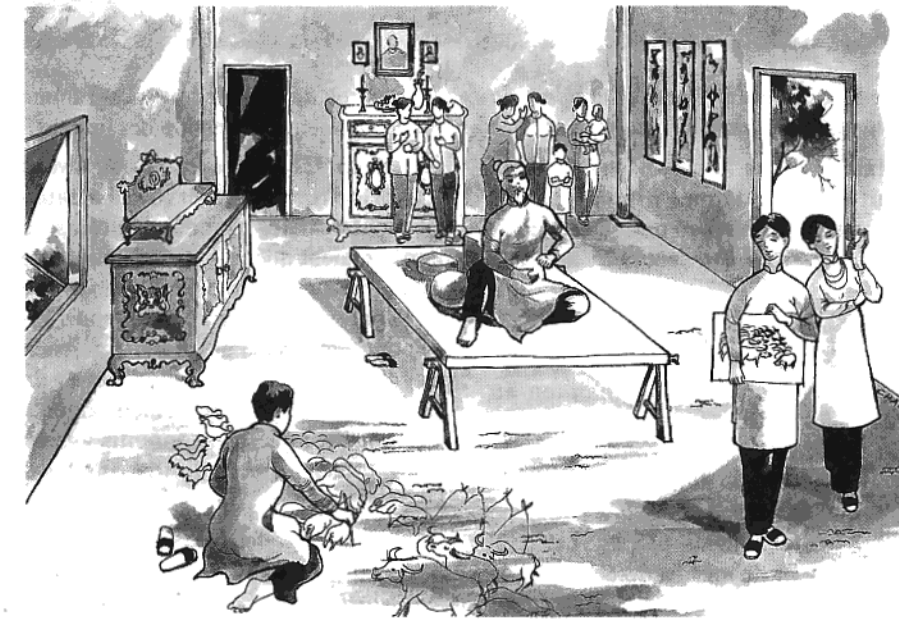
L'histoire du Docteur Quynh va plus loin dans la critique sociale. Tandis que le Docteur Porc est à la fois objet et sujet de plaisanteries satiriques, Quynh est l'incarnation même de l'intelligence, du bon sens, du courage et de l'esprit populaires.

L'époque de Quynh (XVIIIe siècle) est l'époque où le roi Lê règne mais ne gouverne pas. Le pouvoir est partagé entre les seigneurs Trinh au Nord (où vit Quynh) et les seigneurs Nguyễn au Sud. C'est une période de crise sociale aiguë, de misère et de révoltes paysannes qui ébranlent le régime. Quynh défiant à la fois le pouvoir spirituel et temporel, s'attaque à tout l'appareil féodal : religions et croyances (génie tutélaire des villages, animisme, bouddhisme et taoïsme) ; éducation reposant sur la scolastique, avec son système de concours donnant des lettrés ignares et formalistes ; mandarinat pour les grades les plus élevés. Le Docteur Quynh lutte jusqu'à la mort à travers rires et critiques. Sa mort elle-même est une dernière pirouette puisqu'il meurt du poison dont mourra le Seigneur Trinh ! Le ridicule éclabousse jusqu'à l'Empereur de Chine et ses ambassadeurs.

Le succès extraordinaire des Trang, leur diffusion rapide dans les villes et les campagnes, l'essor des Trang régionaux illustrent toute une évolution sociale.

D'autres lettrés incarnant l'esprit de rébellion du peuple prendront la relève de Trang Quynh : Xiên Bôt (arrière-petit-fils de Trang Quynh), Tu Xuât, Ba Giai et Nghè Tân. Leurs aventures plus ou moins réelles sont brodées par l'imagination des masses lasses du régime féodal.

HUU NGOC



Dessin de M. Chau Quang Hai

Un champion

Un père Grandet vietnamien avait deux filles qu'il avait mariées à deux Harpagon. La coutume voulait qu'aux jours de fêtes traditionnelles, les enfants offrent, en témoignage de leur piété filiale, des présents à leurs parents et leurs beaux-parents.

Nos deux gendres, tout Harpagon qu'ils étaient, ne pouvaient cependant pas se soustraire aux prescriptions de la morale traditionnelle. Mais ils faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour, faute de pouvoir les éviter, rendre ces prescriptions aussi clémentes que possible pour leur bourse.

Les présents devaient consister ordinairement en porcs, chèvres, poulets, canards vivants et autres choses semblables. Le premier gendre imagina un stratagème qu'il mit aussitôt à exécution. Il se rendit chez un fabricant d'objets de culte et acheta un dessin coloré représentant tout ce qui pouvait satisfaire les exigences les plus implacables d'un beau-père : bœufs, cochons, oies, coqs et poules, fruits et alcool, etc.

Notre garçon apporta triomphalement chez le père de sa moitié ces richesses dues au talent d'un peintre religieux et à l'avarice d'un gendre fesse-mathieu.

Quand il arriva, il vit arriver en même temps l'autre gendre qui cachait quelque chose dans sa robe et se donnait des airs mystérieux. Le premier était dévoré de curiosité, mais aux questions qu'il posa, le mari de sa belle-sœur n'opposa qu'un mutisme solennel.

Le beau-père s'assit cérémonieusement sur son lit de camp pour recevoir les présents de ses gendres. Au premier gendre, il demanda :

- Toi, qu'est-ce que tu m'apportes comme présents, mon fils ?

- Cette année, répondit le gendre, je me suis appauvri et ne puis, ô père ! vous apporter qu'un boeuf, une vache, des oies, des fruits et de l'alcool. Les voici. Ayez la bonté de ne pas rejeter ce modeste témoignage de la piété d'un fils qui vous aime plus que sa vie et qui formule pour vous les vœux les plus ardents pour l'année qui s'ouvre.

Cette tirade finie, il sortit de sa poche le dessin et l'offrit des deux mains à son beau-père tout en feignant de s'affaisser sous le poids des présents imaginaires.

- Bien, approuva le beau-père tout ému, je te remercie. Cependant, permets-moi de te faire une observation. Malgré la pauvreté, tu m'as acheté trop de choses. A mon avis, tu es trop prodigue.

- Et toi, mon fils, s'adressa-t-il au second gendre, quelles choses agréables m'apportes-tu à l'occasion du Nouvel An ?

C'est alors que le mari de sa fille cadette, s'avança, et, sortant de dessous sa robe une baguette qu'il avait tenue soigneusement cachée jusque-là, dessina rapidement sur la terre battue des figures représentant des animaux qui, en grosseur, dépassaient de loin ceux qui étaient représentés sur le dessin du premier gendre.

- Voilà, ô père ! ce que je puis vous offrir tout en vous souhaitant heureuse année. Je vous prie humblement de m'excuser de ne pouvoir vous apporter, à cause de l'étroitesse du sol de votre maison, des bœufs, des vaches et des cochons plus gros et plus gras.

- Parfait ! approuva le beau-père. Tu es certainement plus avancé que ton frère. Mais je trouve tout de même que c'est encore de la prodigalité. Et moi, en remerciement des marques de piété filiale que vous me témoignez, je vous invite, mes chers fils, à boire une tasse d'alcool que voici.

Et, il fit le geste de leur verser à boire. Ayant "bu", les gendres avouèrent qu'ils étaient indignes de leur beau-père, un génie exceptionnel.

L'enseignement du vietnamien dans les lycées en France

Selon sa vocation l'A.N.A.I. s'intéresse à l'enseignement du français au Viêt Nam et à celui du vietnamien en France. Dans le premier domaine, elle a demandé - sans succès - au gouvernement français que les cours de l'organisme qui a remplacé l'Alliance Française à Hanoï soient dispensés gratuitement (comme le sont les cours d'anglais par nos "amis" anglo-saxons). Dans le second domaine, elle est intervenue deux fois en juin-juillet 1994 : pour rétablir l'enseignement du vietnamien dans un établissement de Lyon au choix du Recteur si le Ministre en approuve le principe (demande restée sans suite), et pour replacer le vietnamien parmi les langues admises au baccalauréat dans la catégorie des épreuves obligatoires (c'est-à-dire parmi les "premières langues").

Nous empruntons au remarquable journal "Le Médecin du Viêt Nam" l'entretien qu'il vient de publier à ce sujet avec Mme Nguyễn Ton Nu Hoang Mai, professeur de vietnamien au lycée Louis-le-Grand

Le Médecin du Viêt Nam : "Où peut-on apprendre le vietnamien actuellement ?"

Mme Nguyễn Ton Nu Hoang Mai : "Certaines académies organisent des cours de vietnamien au niveau secondaire : Paris, Créteil, Strasbourg."

MVN : "Qui fréquente ces cours ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Les élèves qui fréquentent les cours de vietnamien au lycée Louis-le-Grand sont composés de : - 90 % du 2e cycle secondaire (de la seconde à la terminale), - 7 % du 1er cycle (de la 6e à la 3e), - 3 % autres (étudiants, prépas...).

Ils viennent de tous les lycées de Paris et de la banlieue parisienne. Jusqu'à présent, les élèves d'origine autre que vietnamienne sont très minoritaires (moins de 10 %). Les 90 % restants sont d'origine vietnamienne, composés surtout de vietnamophones".

MVN : "Combien sont-ils ?"

Mme N.T.N.H.M. : "En 93-94, 325 élèves sont inscrits au lycée Louis-le-Grand, soit une progression de 5 % par rapport à 92-93. Les autres centres d'enseignement regroupent environ 30 à 50 élèves par année".

MVN : "Quelles sont leurs motivations ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Les motivations des élèves sont très variées certains viennent aux cours pour rechercher leur origine, se retrouver entre jeunes Vietnamiens, approfondir, compléter leur culture, leurs connaissances. D'autres veulent faire plaisir aux parents, découvrir une nouvelle culture ou apprendre à parler, à lire, à écrire et surtout préparer l'épreuve d'une langue vivante obligatoire ou facultative au baccalauréat..."

MVN : "Quels sont les niveaux des élèves ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Les niveaux des élèves sont très hétérogènes. Actuellement, il est impossible de les regrouper par classe de seconde, première ou terminale, mais uniquement en fonction de leur niveau en vietnamien. Aussi, les cours de vietnamien de Louis-le-Grand s'organisent en différents niveaux : I, I', II, III, IV."

MVN : "Quels sont les programmes d'enseignement ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Les enseignants de vietnamien, jusqu'à présent, sont tou-

jours libres de choisir leur programme d'enseignement en fonction des besoins.

Jusqu'en 92-93 par exemple, au niveau I, la priorité était réservée aux faux-débutants car les grands-débutants ne représentaient que 3 % de l'effectif de ce niveau. Le programme était donc centré sur l'apprentissage de l'écrit. Depuis 93-94, pour faire face à un nombre croissant de grands-débutants, des heures de conversation sont spécialement aménagées pour compléter l'apprentissage de l'écrit, principalement destiné aux faux-débutants.

Depuis 93-94, des cours de civilisation et d'histoire sont venus compléter l'enseignement de l'écrit du niveau I'.

Les cours théoriques et les explications sont assurés en français aux niveaux I et I', mais la pratique orale du vietnamien est beaucoup plus spontanée en I'.

Au niveau II, première approche sommaire de textes littéraires sous forme d'explication de texte. Les textes choisis sont courts, simples, l'accent est mis sur l'aspect narratif. Les dictées sont toujours au programme ainsi que la traduction.

Au niveau III, étude approfondie de la littérature vietnamienne sous forme de commentaire composé, d'analyse thématique et stylistique. On aborde les différents courants de pensées littéraires.

Le programme de littérature donne la priorité aux courants d'expressions libres :

- littérature vietnamienne de 1932 à 1945,
- littérature du Sud-Viêt Nam de 1954 à 1975,
- littérature vietnamienne à l'étranger de 1975 à 1994.

Pour les niveaux II et III, un tronc commun de géographie et d'histoire ancienne et contemporaine est instauré. Considérés jusqu'à présent comme une langue maternelle, les cours de ces deux niveaux sont entièrement assurés en vietnamien (sauf pour la traduction). Pour la même raison, le niveau d'analyse des textes est très poussé, il est comparable au niveau de français de première."

MVN : "Dernièrement, le ministère de l'Education nationale a voulu supprimer le vietnamien aux épreuves obligatoires du baccalauréat. Que s'est-il passé ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Le 17 mars 1994, par arrêté ministériel, l'Education natio-

nale ne reconnaît plus aux candidats la possibilité de choisir leur langue maternelle comme langue vivante aux épreuves obligatoires du baccalauréat, à compter de la session 95, c'est-à-dire pour l'année scolaire 94-95. Seules quatorze langues sont retenues (anglais, allemand, espagnol, chinois, russe, néerlandais, italien, portugais, arabe, japonais, roumain, danois, grec moderne, hébreu). Les candidats ne pourront plus présenter le vietnamien aux épreuves obligatoires (coefficient 3) mais uniquement aux épreuves facultatives dont les notes supérieures à la moyenne seront retenues. Par ailleurs, ces épreuves facultatives seront écrites et non orales comme c'est le cas des quatorze langues précitées."

MVN : "Comment les Vietnamiens ont-ils réagi ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Sur le fait, j'ai entamé avec mes élèves une pétition. En premier lieu, nous avons recueilli les signatures des parents d'élèves et des amis. Le mouvement s'est amplifié quand nous avons décidé de faire appel aux associations vietnamiennes pour soutenir notre action. En trois semaines, nous avons recueilli plus de cinq mille signatures qui furent transmises au ministère de l'Education nationale pour signifier notre mécontentement. Parallèlement, nous avons sollicité des interventions auprès du ministère de la Culture et de la Francophonie, du ministère de la Coopération et du Développement, du ministère des Affaires étrangères. Les médias (RFI, AFP, le Monde, le Figaro, la presse vietnamienne), prévenus, ont également apporté leur soutien. Beaucoup de personnalités se sont ainsi mobilisées. La communauté vietnamienne, quelles que soient les divergences politiques, totalement solidaire de notre revendication, nous a massivement soutenus."

MVN : "Quels sont les résultats ?"

Mme N.T.N.H.M. : "La solidarité a finalement porté ses fruits. Fin juillet, M. Roger-François Gauthier, sous-directeur des formations générales et techniques nous confirmait que des dispositions seront prises pour rendre possible la réadmission du vietnamien aux épreuves obligatoires. Début septembre, M. François Bayrou, ministre de l'Education nationale, nous a informés de la préparation d'une "modification de l'arrêté pour ajouter le vietnamien à la liste des langues pouvant donner lieu à épreuve obligatoire".

Un appel du colonel Trần Đình Vy

Ancien adjoint de l'Adjudant-chef Vandenberghe aux commandos du Nord-Vietnam, dix-huit citations, colonel vietnamien et colonel français, Trần Đình Vy a pris la mer le soir du 2 mai 1975 en embarquant dans un sampan sa très nombreuse famille et une grande statue de la Sainte Vierge. Tout l'équipage est arrivé en Amérique puis en France, où le colonel Barral l'a accueilli au nom du 6ème RIC.

Aujourd'hui il s'occupe de reconstruire l'église de son village. Aucun ancien combattant d'Indochine ne devrait rester insensible à l'appel de ce héros, dont l'histoire a déjà servi de support à deux livres sans lui rapporter le moindre avantage.

Les dons sont à envoyer à l'ANAI, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris avec la mention : "Pour la reconstruction de l'église de Phu Oc".

MVN : "L'avenir du vietnamien ?"

Mme N.T.N.H.M. : "Théoriquement, le vietnamien se trouve à présent conforté dans sa position. Dorénavant, dès la 6e les élèves peuvent choisir cette langue comme première langue vivante ou la prendre comme deuxième langue vivante à partir de la 4e, car l'Education nationale est tenue :

- de définir le programme d'enseignement du vietnamien de la 6e à la terminale.

- d'organiser des enseignements dans des collèges et lycées en fonction des demandes des élèves. Mais, dans la pratique, malgré les acquis du présent, combien de parents ou de jeunes vietnamiens souhaiteront étudier le vietnamien à la place de l'anglais ou de l'allemand dès la 6e ? ou même à la place d'une autre langue à partir de la 4e, quitte à modifier l'ordre des langues vivantes à l'inscription au baccalauréat ? Dans la même logique, il sera probable que les futurs candidats aux épreuves obligatoires de vietnamien au baccalauréat n'auront même plus la possibilité de préparer le vietnamien à partir de la seconde seulement, comme c'est le cas actuellement.

La bataille a été très rude pour faire revenir le vietnamien à la place qui lui est due. L'Education nationale a finalement accédé à notre souhait. A présent, c'est à nous de déterminer si nos efforts ne sont pas vains, si nous ne souhaitons qu'une victoire sur papier, ou si nous voulons transformer nos rêves en réalité."

Propos recueillis par le professeur
BUI XUAN QUANG

La médaille d'honneur de l'ANAI



Verso vierge afin d'y graver nom et date

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire.

Prix : 225 F. (Chèque à l'ordre de l'ANAI des Deux Sèvres, 10, rue Louis Pergaud, 79000 Niort, Tél. 49.24.12.41)

La Section ANAI des Deux-Sèvres se propose de faire graver les médailles (nom, prénom, lieu du séjour en Indochine, date) pour la somme de 55 F, (280 F médaille gravée port compris)

● **De M. Guy-Jean Jillier**
6, rue Tomas Divi,
28200 Châteaudun

Je continue à organiser des voyages au Vietnam avec une agence privée de Hanoi, ce qui me permet d'assurer des prix bien inférieurs aux tarifs généralement pratiqués.

A Diên Biên Phu les 20 et 21 novembre j'ai participé à une émouvante cérémonie devant notre monument parfaitement restauré par un ancien légionnaire, Rolf Rodel, de Lyon. J'ai aussi récupéré la gourmette du lieutenant Alain Guilhon, du 2/1 RCP, né le 31 juillet 1926, tué le 11 avril 1954 (voir le bulletin de l'ANAI 1994 / 2 p. 24).

**ANNONCES
D'ASSOCIATIONS AMIES**

**L'AMICALE DES ANCIENS
DU 22EME RÉGIMENT
D'INFANTRIE COLONIALE**
(devenu 22ème Régiment d'Infanterie de Marine)

Son nouvel historique (décembre 1994), écrit par ceux qui participèrent aux combats dans ses rangs depuis 1939, se lit comme un roman. 4 000 morts pour la France ont valu au drapeau du 22ème RIC six inscriptions et deux fourragères (la seconde obtenue en Cochinchine).

Prix : 65 F. Chèque à l'ordre de l'Amicale du 22ème RIC - 22ème RIMA, à adresser à M. Jacques Venin, 31, rue du Verger, 94350 Villiers-sur-Marne.

ANGKORAGE

Jeune association reconnue et aidée par les gouvernements français et cambodgien, elle se propose d'organiser des stages de formation professionnelle au Cambodge, dans les métiers du bâtiment, des travaux publics, du froid, de l'électronique, de l'informatique et du secrétariat.

Elle fait appel aux amis du Cambodge pour son financement et aux techniciens khmers résidant en France pour l'enseignement à dispenser à Phnom-Penh.

La présidente est Mme Ryoth Nao-Cardabat, 20, allée de la Noiserie, 93160 Noisy-le-Grand, tél. 43.05.94.70, fax : 60.29.20.00. Le bureau fonctionne 24, rue de Nantes, 75019 Paris.

● **Du Colonel Georges Pinatel**
Ecole d'Etat-Major,
60200 Compiègne
Tél. 44.38.20.09

La société J.B. Air, tél. 45.02.12.63 ou 45.02.13.13 (appel gratuit), propose des voyages de dix jours au Cambodge, dont la conception a été arrêtée par des officiers en activité rentrant de mission de coopération dans ce pays et la dimension culturelle assurée par le professeur Michel Igout (de l'ANAI), de la faculté de Phnom-Penh.

● **De M. Tong Song,**
président des Anciens
d'Indochine de Côte d'Ivoire

Je suis très étonné de voir que le bulletin de l'ANAI ouvre ses colonnes à M. Thai Van Kiêm. Il faut savoir, en effet, que ce personnage, ambassadeur du Vietnam à Kinshasa en 1974-1975, est le seul diplomate sud-vietnamien au monde à avoir remis son ambassade aux communistes après le 30 avril

1975. Les rescapés des camps de concentration se souviennent.

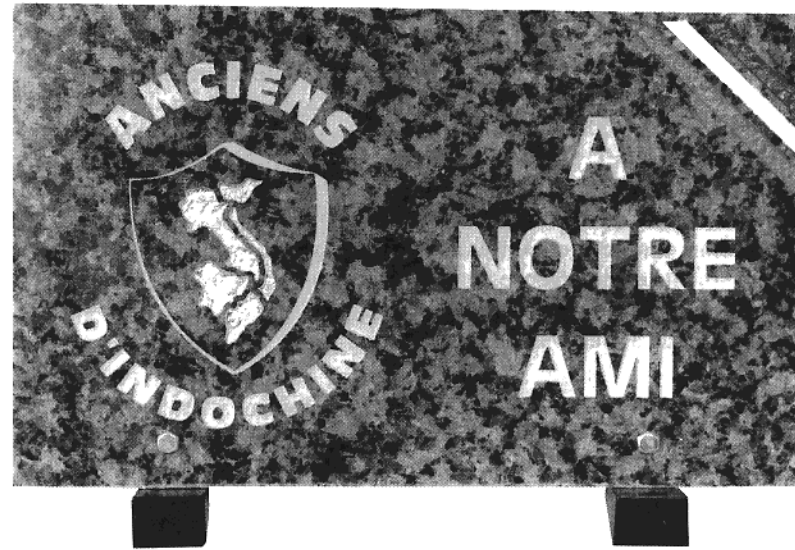
● **De M. Roger Nguyen**
42 bis, av. Général Leclerc
95230 Soisy-sous-Montmorency

En dépit de la levée de l'embargo américain, la plupart des industriels étrangers installés au Vietnam ne produisent pas encore. Les lois ne sont pas assez claires, les réglementations sont pesantes. On a besoin d'une grande réforme juridique pour mettre en route la machine administrative.

● **Du Colonel de réserve**
Charles Laprevote
ancien directeur régional de
"L'Est Républicain"
21, rue Erckmann Chatrian,
54000 Nancy

Quel beau et bon travail accompli, livraison après livraison, le bulletin de l'ANAI ! Passionnant !

PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS



Plaquette en granit 1 face polie - Pieds en alu laqué noir - Sigle gravé et doré à la feuille 23 carats 3/4 caractères gravés gris - Prix à l'unité 300F TTC - Prix par 10 : 290 F TTC - Prix par 25 : 270F TTC

Commande à : **GRANIFOR-SA**
74, rue Bauer, 57600 Forbach
Tél. 87.85.45.10

M. Gérard GALLAND, 34 bis chemin du Bois de Murat, 26000 Valence, agissant pour le compte de la famille COSTET, recherche toute personne capable de parler de France COSTET, né le 13 mai 1927, parachutiste au 3e BCCP, fait prisonnier à Cao Bang en 1950 et mort au camp n° 5 en fin octobre 1950.

Mme Jeanne BONNET (TRAN THANH THUY), 14 quai Bergeret, 64100 Bayonne, Tél. : 59 58 38 22, recherche toute personne capable de lui parler de son père, le Sergent Jean BONNET, né en 1929, qui servit au 4e Régiment de Dragons à Gia Dinh de 1950 à 1954.

Mme Ida REYNAUD, 110 rue de Cri-mée, 75019 Paris, recherche toute personne capable de lui parler de son fils, M. Charles REYNAUD, né le 30 octobre 1934 à Paris, qui servit au Régiment Blindé Colonial d'Extrême-Orient, puis au 5e Régiment de Cuirassiers, puis au Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, au Tonkin puis en Cochinchine de 1952 à 1954.

M. IDIART-ALHOR, route de Villefranche, 64990 Saint-Pierre d'Irube, recherche toute personne capable de lui parler de son parrain, le Père Jean-Pierre IDIART-ALHOR, aumônier militaire au Tonkin en 1945-1946.

M. Hervé DION, 10 rue Champlain, 37200 Tours, Tél. : 47 36 75 47 (au bureau), recherche toute personne capable de lui parler de son oncle, l'Adjudant d'Infanterie Coloniale Roger DION, qui servit en Indochine de 1937 à 1956 (9e RIC, puis 10e RMIC avant 1945, force 136 au Laos après le 9 mars

1945, 2e GCL en 1946, civil de 1947 à 1954, Groupement Mixte d'interventions Aéroportées en 1954, 22e RIC de 1955 à 1956).

Le Lieutenant-Colonel PHAN VAN SI et Mme née Chantal DUBOIS (le 11 janvier 1953 à Nam Dinh), 14 America Street, appartement 18 D, Chicopee, MA 01013, USA, recherchent toute personne capable de leur parler de leur beau-père, le Sergent Roland DUBOIS, qui servit au Régiment Blindé Colonial d'Extrême-Orient de 1953 à 1954. Adresser la correspondance à Monsieur Pierre TRAN VAN THOAN, 27 avenue du Général de Gaulle, 92220 Bagneux, Tél. : 46 55 58 28.

Mme Henriette CAZAUX née THOMAS, ancienne opératrice téléphoniste du Camp de Mares à Saïgon (821e Bataillon de Transmissions), demeurant actuellement 17 avenue Delaunay, 37150 Bléré, recherche les amis qui étaient témoins à son mariage le 22 mars 1952 : Marie SOUDRE et JUJU.

M. Raymond OLIVIER, 17 rue Joachim du Bellay, 72400 La Ferté Bernard, recherche les anciens de l'avis Dumont d'Urville en 1953-1955, notamment Messieurs TASSOT, OGOR, LE GALES, LE GALL, MICHEL, HAMEL, COURTIN, DELAUNAY, BOUGEANT.

Mme Catherine VILLAREAL née COLOMBANI, 4 rue du Québec, 90000 Belfort, capturée par le Viêtminh avec sa famille le 16 janvier 1946 à Binh Thang (Gia Dinh), emmenée à Nha Trang, a pu s'échapper à l'occasion d'un combat de ses gardiens avec l'armée française le 26

avril 1946. Elle recherche tout témoignage relatif à sa captivité et à sa libération.

M. Maurice GAVRONSKY, 107 rue des Mariniers, 07500 Guillerand-Granges, Tél. : 75 44 37 10, recherche des anciens de la S.E.P. du 2/1er RCP qui participèrent le 17 octobre 1948 à l'opération de Mai Xu, notamment le lieutenant de LABOURDONNAYE et le chasseur ABRASNIKOF.

M. André PRIORE, Mennemois, 86630 Quarré les Tombes, recherche Madame de LA TOUR, épouse du Commandant DORE, professeur à Dalat entre 1949 et 1952.

Le Commandant Joseph DUCARN, 849 avenue Albert-Camus, 47240 Bon-Encontre, Tél. : 53 96 44 70, recherche une photographie du Sergent Henri VANDENBERGHE, du 6e RIC, tué au combat le 6 juin 1948.

M. Jean-Pierre DARVAND, 19 allée Saint-Henri, 33148 Taussat, Tél. : 56 82 24 61, recherche deux compagnons pour effectuer en mars 1995 un voyage de quinze jours au Tonkin.

M. Pierre AGARD, 9 résidence Victor-Savine, Chemin des Molx, 13120 Biver Gardanne, Tél. : 42 65 83 41, recherche un livre écrit par son père Adolphe AGARD : "L'Union Indochinoise française ou Indochine orientale. Régions naturelles et géographie économique", Imprimerie d'Extrême-Orient, Hanoi 1935.

M. Jean NOURY, 19 rue Hector-Berlioz, 28300 Mainvilliers, achète des cartes postales de la guerre d'Indochine.

BIBLIOGRAPHIE

Madeleine et Antoine Jay — Notre Indochine — Les Presses de Valmy, diffusion par l'Harmattan, 1994

Chef du service "trafic et mouvement" à Hanoi puis directeur régional à Saïgon, Antoine Jay a passé onze ans (1936-1947) aux Chemins de Fer d'Indochine. Il met en lumière les événements et décisions politiques qui ont préparé l'éviction de la France. Puis sa femme décrit la vie quotidienne de la famille. L'ensemble est passionnant et illustre la conclusion : "Nous sommes fiers d'avoir été, avec toutes nos ressources intellectuelles et morales, avec toute notre capacité de travail, avec

tout notre cœur, de véritables colonisateurs... de notre Indochine".

Guy Lacam — Un banquier au Yunnan dans les années 1930 — Editions de l'Harmattan, 1994

Directeur de la Banque d'Indochine à Yunnan-Fou (actuelle Kun-Ming) en 1930, l'auteur découvre la vie et la mentalité chinoises dans cette province limitrophe de l'Indochine, reliée à celle-ci par le chemin de fer français, et qui, des Pavillons noirs à Mao Tse Tung, joua toujours un rôle dans l'histoire du Tonkin.

Le récit est alerte, le style est ferme, la pensée est fine, l'ouvrage est séduisant.

Eliane Jughon — Trente centimes — Editions Lettres du Monde, 1994, ou chez l'auteur : 3, avenue Victor-Hugo, 92700 Colombes

Mémoires d'une opératrice de cinéma en Indochine, qui a participé à l'accueil des prisonniers libérés par le Viêtminh à Viètri en 1954. Préface de Jean-Jacques Beucler, ancien ministre.

Viêtnam : le temps du renouveau économique

Extrait des "notes bleues de Bercy" (n° 39 du 16 mai 1994) grâce à l'obligeance de l'auteur, Monsieur Michel Pinet, chargé du Viêtnam à la Direction des relations économiques extérieures, cet article n'engage que son auteur, que nous remercions ici pour sa contribution.

En guerre quasi-continue entre 1945 et 1975, dirigé par un régime à économie planifiée depuis 1955 au nord et 1975 au sud, le Vietnam a accumulé au fil des années un retard considérable dans son développement. Mais sa volonté de participer à la croissance économique de l'Asie du Sud-Est, le souci d'avoir une place au sein de l'économie régionale et le souhait de normaliser ses relations internationales l'ont conduit, à partir de 1987, à une inflexion nette de cette politique économique d'inspiration collectiviste.

Dans les dix prochaines années, ce pays devrait connaître de profondes transformations. On peut dès maintenant observer la volonté de modernisation dans une société essentiellement rurale et habituée à gérer les pénuries, où apparaît un décalage important entre les générations ayant connu la guerre et la frange la plus jeune de la population.

Des échanges commerciaux particulièrement dynamiques

Malgré les difficultés de financement et l'éloignement géographique du Vietnam, les entreprises françaises, très nombreuses à prospecter ce pays, ont déjà remporté un grand nombre de contrats. Les échanges entre la France et le Vietnam ont atteint en 1993 le niveau de 2,6 MdF. Les exportations françaises ont été multipliées par cinq entre 1988 et 1993 tandis que les importations en provenance du Vietnam étaient multipliées par 14. Le Vietnam a ainsi été, en 1993, notre 63e fournisseur et 61e client. Cette forte croissance des échanges est diverse selon les sec-

teurs. Ainsi, les biens d'équipement professionnel représentent désormais plus de la moitié de nos exportations (56% en 1992), part qui va en s'accroissant alors que la part des produits agroalimentaires et pharmaceutiques est décroissante.

Parallèlement, les importations en provenance du Vietnam sont marquées par une très forte augmentation des produits de la confection et du cuir et une diminution de l'importance du riz et des produits de la mer. Cette évolution rend la structure de notre commerce plus proche de celle que nous pouvons avoir avec les pays de l'Asean, traduisant ainsi la normalisation progressive de la situation économique du Vietnam.

Notre part de marché a atteint 8,1% en 1993, chiffre exceptionnel en Asie, où nos parts de marché moyennes se situent entre 2% et 3%. Cet excellent chiffre ne doit cependant pas inciter à un optimisme excessif, car il résulte de grands contrats pris dans les années 1991-1992 où la France était un des rares pays de l'OCDE à avoir prospecté activement le marché vietnamien. Depuis, l'aide japonaise s'est considérablement accrue, les Allemands et les Anglais sont venus en force, les financements multilatéraux ont repris et l'embargo américain a été levé. Ces concurrents nouveaux devraient réduire notre part de marché qui ne pourra guère excéder 6% à l'avenir, mais nos flux commerciaux devraient bénéficier du développement économique vietnamien.

Une intégration commerciale croissante

L'événement majeur est la levée de l'embargo américain annoncée début février 1994 par M. Bill Clinton. Cette abolition du Trading With Enemy Act de 1964 permettra au Vietnam d'avoir accès à toutes les technologies américaines visées par cet embargo, ainsi que d'acquérir des avions commerciaux (type Airbus ou Boeing).

Un accord CEE/Viêtnam concernant le textile a été signé le 15 décembre 1992. La France y a apporté un soutien actif pour un quota important (22.000 T), malgré l'opposition de plusieurs Etats membres. Cet accord d'une durée de cinq ans prévoit que le Vietnam peut quadrupler ses exportations de textile vers la CEE.

La Commission européenne a reçu mandat des Etats membres fin septembre 1993 pour négocier un accord avec le Vietnam, concernant la coopération commerciale, les droits de propriété intellectuelle, l'aide au développement, l'environnement, la coopération économique, scientifique et technique, la coopération régionale et la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Enfin le Vietnam, qui a manifesté son intention d'intégrer l'Asean, devrait rejoindre cette organisation dans une échéance d'au moins cinq ans.

Le Vietnam, nouveau dragon ?

De nombreux observateurs prédisent que, d'ici la fin du siècle, le Vietnam pourrait devenir un nouveau dragon. Sans souscrire totalement à leur analyse, on peut penser qu'un certain nombre de facteurs sont effectivement de nature à assurer une croissance économique durablement élevée pour ce pays :

- la situation géographique. Il est, en effet, situé au sein de la région du monde qui connaît la plus forte croissance économique ;

- l'accélération du mouvement de délocalisation régionale, avec la forte montée des coûts salariaux à Taiwan, en Corée, en Thaïlande et en Malaisie. Il est ainsi frappant de constater qu'à la différence du Pakistan, pays deux fois plus riche, qui ne réalise que 7% de son commerce avec ses voisins (Inde, Iran), le Vietnam réalise la moitié de son commerce avec Taiwan, la Corée, la Chine, Singapour, la Malaisie et la Thaïlande. Le Vietnam est maintenant, la Birmanie exceptée, le dernier grand pays de l'Asie du Sud-Est à s'ouvrir ;

- la volonté de rattraper un retard de développement, le bon niveau de formation et la flexibilité de la main-d'oeuvre vietnamienne, ainsi que les faibles coûts salariaux.

Cependant, d'autres facteurs conduisent à nuancer ces prévisions optimistes :

- la situation politique du pays. Le gouvernement en place n'a pas tiré toutes les conséquences, en matière d'organisation politique, de l'appari-

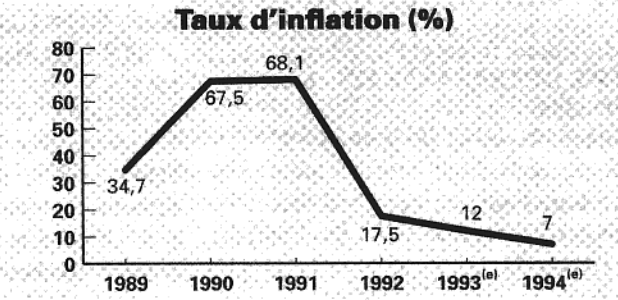
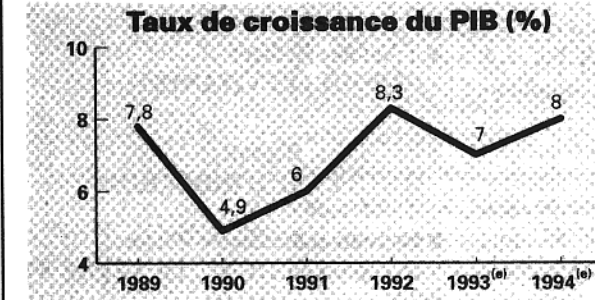
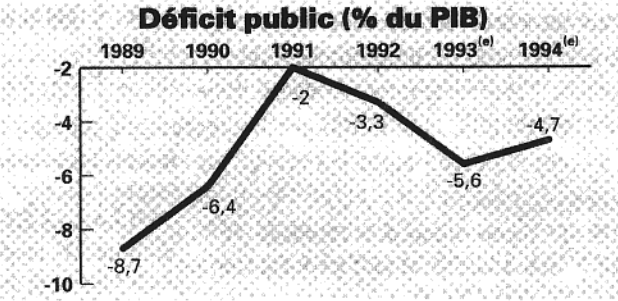
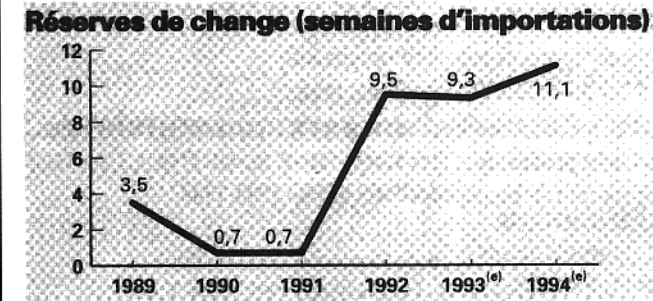
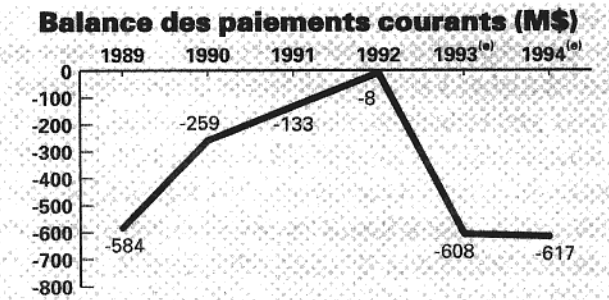
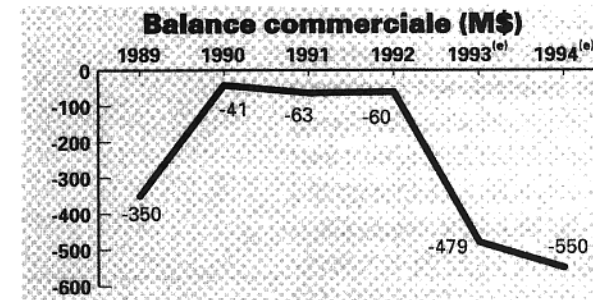
tion de nouvelles forces économiques dans la société ;

- l'insuffisance des infrastructures malgré l'intervention annoncée des bailleurs de fonds multilatéraux. Ainsi, l'axe majeur du Vietnam, la RN1, reste étroit et la plupart des

ouvrages d'art ne supportent pas des charges importantes. De même le port de Haiphong est très limité en capacité d'accueil.

D'après Michel Pinet (Mai 1994)

Situation économique et financière du Vietnam



(e) estimation

Source: FMI

- PIB : 15 Md\$.
 - PIB/hab. : 215\$.
 - Population : 70 millions d'habitants. - Scolarisation secondaire : 42%.
 - Situation financière en nette amélioration avec la forte hausse des exportations depuis 1989.

- Bonne situation économique consécutive à la forte croissance du PIB.
 - Le déficit prévisionnel de la balance courante devrait être financé par l'aide internationale.
 - Maîtrise de l'inflation depuis 1991 par la mise en place d'une politique monétaire rigoureuse.

CARTES DE L'INDOCHINE FRANÇAISE

(en vente au siège, au prix de 130 F, port compris)

Plan de Saïgon-Cholon
avec guide des rues, 1952
50 cm x 60 cm

Carte ethnolinguistique
échelle 1.200 000°
Couleur, papier glacé, 80 cm x 57 cm
dressée sous la direction de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,
dessinée et publiée par les Services géographiques de l'Indochine
(tirage février 1949)

BON DE COMMANDE

à retourner à l'ANAI - 15, rue de Richelieu - 75001 Paris (accompagné du chèque correspondant)

M. Adresse

..... ex. du plan de Saïgon-Cholon

..... ex. de la carte ethnolinguistique

Livres en vente au siège

Pour les fêtes de fin d'année, offrez à ceux qui vous sont chers des livres écrits par des amis.

● du Colonel Yves Malet
- **DEUX GUERRES : INDOCHINE - VIETNAM, Français - Américains.**

● de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères :
- **DES HOMMES DEBOUT**
Dans cet album abondamment illustré, devenu introuvable, Monseigneur Seitz se penche avec réalisme sur le drame des Montagnards du Sud-Vietnam.

● du Révérend Père Simonnet, des Missions Etrangères :
- **TIBET ! Voyage au bout de la Chrétienté (*)**
- **LES DIX SAINTS MARTYRS FRANÇAIS DU VIETNAM**
(*) A partir de Hanoi

● de Jacques Vernet et Pierre Ferrari :
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954**
(Album 196 pages - 193 photos).

● de René Bail :
- **INDOCHINE 1953-1954 - Les Combats de l'impossible**
(Album 252 pages - 320 photos).

● de Truong Vinh Le :
- **VIETNAM OU EST LA VERITE ?**

● de Pierre Dufour :
- **LES SOLDATS DE L'ESPOIR**
L'action humanitaire des Armées (Album 252 pages - 320 photos).

● du Général Guy Simon :
- **LE COMMANDO D'EXTREME-ORIENT**
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI).

● Sous la direction du médecin général F. Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE**
Histoires de médecins et de pharmaciens de la Marine et des Troupes Coloniales.

● de Frédéric Hulot :
- **LES CHEMINS DE FER DE LA FRANCE D'OUTRE-MER (L'Indochine - Le Yunnan)**
Un récit captivant, une documentation exceptionnelle, de nombreuses illustrations inédites, de l'inauguration du «Saïgon-Cholon» le 27 décembre 1881 aux dernières locomotives à vapeur françaises circulant encore au Tonkin en novembre 1989, en passant par des vues impressionnantes de «La Rafale» des années 1948 à 1954.

● Editions La Regordane
- **AVIATEURS D'EMPIRE**
L'épopée de l'aviation commerciale dans la France d'Outre-Mer.

● de Minh Kim :
- **200 RECETTES DE CUISINE VIET-NAMIENNE**

● de Raoul Hardouin :
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945**

● de Pierre Schoendoerffer :
- **DIEN BIEN PHU, DE LA BATAILLE AU FILM - 1954/1992**

● d'Antoine Redier :
- **DEBOUT LES VIVANTS !**

● du Général Bigeard :
- **MA GUERRE D'INDOCHINE**

● de Louis et Madeleine Raillon :
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU**

● de Norbert Héry :
- **TU-BINH - 1446 jours au camp n°1**

● Editions Lavauzelle :

- **LEGION D'HONNEUR**
- **MEDAILLE MILITAIRE**
- **HISTOIRE DE LA MARINE, TOMES 1 ET 2**

- **HISTOIRE DE LA MEDECINE, TOMES 1, 2 ET 3**
- **LES TROUPES DE MARINE**
- **HISTOIRE DE L'ARTILLERIE**
- **LECLERC**
- **MARINE ET CONSTRUCTIONS NAVALES**

- **L'HISTOIRE DU DC3**
- **LA CHASSE A REACTION**
- **RHIN ET DANUBE (BD)**
- **2E DB (BD)**
- **GUIDE DE DECORATIONS**
- **CODE ANNOTE DES PENSIONS**

BON DE COMMANDE

à retourner à l'ANAI - 15, rue de Richelieu - 75001 Paris (accompagné du chèque correspondant)

M. Adresse

..... ex. de : «Deux guerres» - Prix 135 F (*)

..... ex. de : «Des hommes debout» - Prix 100 F (*)

..... ex. de : «Tibet» - Prix 120 F (*)

..... ex. de : «Les Dix Saints Martyrs français du Vietnam» - Prix 100 F (*)

..... ex. de : «Une guerre sans fin» - Prix 175 F (*)

..... ex. de : «Indochine 1953-1954» - Prix 180 F (*)

..... ex. de : «Viêt Nam où est la vérité ?» - Prix 110 F (*)

..... ex. de : «Les Soldats de l'espoir» - Prix 275 F (*)

..... ex. de : «Le Commando d'Extrême-Orient» - Prix 100 F (*)

..... ex. de : «Sillages et feux de brousse» - Prix 150 F (*)

..... ex. de : «Les Chemins de fer de la France d'outre-mer» - Prix 288 F (*)

..... ex. de : «Aviateurs d'Empire» - Prix 300 F (*)

..... ex. de : «200 Recettes de cuisine vietnamienne» - Prix 135 F (*)

..... ex. de : «Ombres indochinoises» - Prix 140 F (*)

..... ex. de : «Dien Bien Phu» - Prix 220 F (*)

..... ex. de : «Debout les vivants !» - Prix 50 F (*)

..... ex. de : «Ma guerre d'Indochine» - Prix 195 F (*)

..... ex. de : «JeanCassaigne, la lèpre et Dieu» - Prix 165 F (*)

..... ex. de : «Légion d'honneur» - Prix 625 F (*)

..... ex. de : «Médaille militaire» - Prix 625 F (*)

..... ex. de : «Tu-Binh» - Prix 185 F (*)

..... ex. de : «Histoire de la Marine» - Prix 1 000 F (*)

..... ex. de : «Histoire de la Médecine» - Prix 975 F (*)

..... ex. de : «Les Troupes de Marine» - Prix 550 F (*)

..... ex. de : «Histoire de l'Artillerie» - Prix 330 F (*)

..... ex. de : «Leclerc» - Prix 180 F (*)

..... ex. de : «Marine et constructions navales» - Prix 230 F (*)

..... ex. de : «L'histoire du DC3» - Prix 170 F (*)

..... ex. de : «La chasse à réaction» - Prix 100 F (*)

..... ex. de : «BD Rhin et Danube» - Prix 85 F (*)

..... ex. de : «BD 2e DB» - Prix 85 F (*)

..... ex. de : «Guide de décorations» - Prix 200 F (*)

..... ex. de : «Code annoté des pensions» - Prix 375 F (*)

* Port compris

Colonel Jean Deuve :

- **LE LAOS, 1945-1949. Prix 150F (port compris)**

Livre en vente au Centre d'Histoire Militaire et d'Etudes de Défense Nationale de Montpellier au profit de l'ANAI (commandes à adresser au Colonel Claude Hesse d'Alzon, 12, rue Adolphe Mion, 34000 Montpellier, tél. 67.22.20.37)

LE COMMANDO D'EXTREME-ORIENT



Général Guy SIMON

L'histoire du Commando d'Extrême-Orient, phalange de tirailleurs indochinois embarqués pour la France en 1956, dépeint une véritable expérience d'intégration. Elle reflète l'enthousiasme des anciens colonisés pour un certain visage de la Mère-Patrie, l'inquiétude des derniers représentants de la France avant l'évacuation, le désespoir des volontaires trop vite placés au contact des difficultés de l'assimilation, le renouveau de leur équilibre mental au fur et à mesure qu'ils sentirent recréer autour d'eux le cadre franco-indochinois nécessaire à leur évolution. Les pages de gloire de cette unité, qui figura parmi les plus célèbres d'Algérie, ne font pas oublier son drame profond, et la conclusion éclaire les perspectives d'avenir de ces héros, qui ont voulu dévorer deux mille ans et douze mille kilomètres dans une seule existence d'homme.

Editions SIRPA ECPA

En vente au siège au prix de 100 F pour les œuvres de l'ANAI

LA VIE DES SECTIONS

SECTION DES ALPES-MARITIMES **Président : M. Maurice VALERY** 1, boulevard Edouard VII 06000 NICE

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue une journée entière dans le merveilleux Parc Floral Phénix de Nice. De nombreux participants, une chaleureuse amitié et d'heureuses retrouvailles ont largement compensé un ciel peu clément. Après les rapports statutaires, les participants ont visité le Parc pendant une heure, accompagnés par une charmante hôtesse très compétente. La splendide serre de 7 000 m² a surpris et enthousiasmé tous nos amis, particulièrement le plan équatorial avec les plantations de notre Indochine.

Après le déjeuner, tous se sont retrouvés dans l'amphithéâtre Linné pour la présentation exceptionnelle de "Viêt Nam 94 : Ombres et Lumières", 400 remarquables et récentes diapositives présentées et commentées avec passion par Michel Tauriac, journaliste et écrivain de retour du Vietnam. Notre ami conférencier, très applaudi, après avoir répondu à de nombreuses questions, a largement dédié son dernier ouvrage "La Tunique de Soie" (Julliard).

Le Président a rappelé les nombreux projets de la section (maison de l'Indochine, stèle, mémorial). Il a enfin demandé la mobilisation de tous pour célébrer dignement l'an prochain le cinquantenaire du coup de force japonais du 9 mars 1945. Que l'ami Rescapé du 9 mars participe. Qu'il veuille bien adresser quelques lignes à la section pour répondre aux quatre questions suivantes : Où étais-tu ? Avec qui étais-tu ? Qu'as-tu pu faire ? Ton souvenir ?

"Pho" du 5e Jeudi. Succès toujours grandissant et ambiance de plus en plus chaleureuse. Rappel nécessaire : il est impératif de s'inscrire et de régler la section au préalable. Merci d'avance. Prochain et dernier "Pho" de l'année : Jeudi 29 décembre 1994 à midi. Restaurant Shan-Ghai, 6 Rue Alsace Lorraine 06000 Nice (60 F. par personne).

Rappel : Le Président attend très amicalement :

1. les réponses aux 4 questions (9 mars 1945),
2. l'inscription volontaire à la commission du cinquantenaire du 9 mars,
3. l'inscription volontaire à la commission mémorial et stèle.

SECTION DE L'AUBE **Président : M. NGUYEN VAN DINH** 16, rue Raymond Berniolle 10300 SAINTE-SAVINE

Samedi 26 novembre 1994, la section a tenu son assemblée générale à la Maison Notre-Dame-en l'Isle. En présence du général Simon, président de l'ANAI, de Mme Marie Boudou Lê Quan, directeur du bulletin, de M. Paul Nourissat directeur de l'ONAC, représentant le préfet de l'Aube, de M. Jean Levielle conseiller municipal, représentant M. le Député-maire de Troyes, de M. Marcel Arnoux président de l'ACUF, du colonel Collignon président de l'UNP ainsi que de notre doyenne Mme la générale Legendre.

Compte-rendu des activités de la section avec la commémoration de Diên Biên Phu. Cette année, la section a concentré ses efforts, avec l'aide du frère Auguste Schmidt, pour l'insertion des nouveaux arrivés du Vietnam, nos huit camarades anciens combattants.

La journée s'est terminée par la brillante conférence de M. Michel Tauriac à l'Hôtel de Ville de Troyes sur son voyage au Vietnam.

SECTION DE L'AUVERGNE **Président : Colonel Dominique PIETRI** 3, rue Henri-Pourrat 63500 ISSOIRE

Le 1er octobre une importante délégation auvergnate était rassemblée au mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus. A 10 heures une gerbe était déposée par cinq anciens dont une A.F.A.T. représentant les différentes armes ayant participé à la campagne. Après la minute de silence, toute l'assistance entonnait la Marseillaise. Les associations d'anciens combattants de Fréjus et Saint-Raphaël avec leurs drapeaux et une importante délégation s'étaient jointes à leurs camarades auvergnats. M. Blanche, Adjoint, représentant le Maire Ministre des Armées, le Général de Division Riera, Président du C.E.L.A.P., le Général Jauffret, Président de l'A.C.U.F. du Var, M. Belmonte, Président de l'U.N.C., et de nombreux présidents d'associations patriotiques étaient présents.

Puis ce fut la visite guidée de la Nécropole. Que d'émotions, de souvenirs en passant devant les plaques des

sépultures de nos camarades, Vietnamiens, Africains, Marocains, Tunisiens, légionnaires, Français de toutes nos provinces.

Le 2 octobre, 85 membres de la section visitaient l'Institution des Invalides de la Légion Etrangère à Puyloubier.

A la demande de nombreux adhérents un autre voyage du souvenir sera organisé en 1995, pour permettre à ceux qui n'ont pu participer à celui-ci d'aller se recueillir au mémorial des guerres d'Indochine.

COMITE DE CHARENTE **Président : M. Rolland SAPIN** 6, rue de Belfort 16100 COGNAC

Les membres de l'A.N.A.I. résidant en Charente se sont réunis pour élire le bureau d'un comité. L'assemblée a eu lieu le 25 septembre 1994 à Cognac sous la présidence de M. J.P. Huc de Vaubert, Vice-Président de la section de Charente-Maritime, délégué par le Président départemental. Le bureau est ainsi composé : MM. Roland Sapin Président, Jean-Jacques Figeroux Secrétaire, Abel Bourbon Chancelier, Marcel Misseghers et Jean-Marie Jarry Aide-Sociale, Kanouly Sing Porte drapeau, Paul Capdeville et Jean Bourdin Délégués de secteur Angoulême, Jean-Marcel Faucher Délégué de secteur Ruffec. Les structures mises en place, en particulier les permanences à Angoulême, Cognac, Confolens, Barbezieux, Ruffec, doivent permettre la création d'une section le 1er janvier 1995. Dès à présent nous lançons une souscription pour le financement du drapeau. Le Président Rolland Sapin est à votre disposition pour répondre à toute demande (Tél. : 45 32 44 08).

SECTION DES CÔTES D'ARMOR **Président : M. Jean LE CAM** 88, rue de la République 22680 ETABLES-sur-MER

Une démarche de la section auprès des autorités diocésaines laisse espérer une aide pour la reconstruction de l'église de Phu-Oc près de Nam-Dinh.

Le 22 septembre, le Comité du Goëlo a participé à Plouezec à un forum des associations à l'initiative du

Président Yves Hellequin. Photos, cartes, souvenirs, documentation sur les parrainages ont largement contribué à son très grand succès.

Le 2 octobre, assemblée générale annuelle au Moulin de Lanrodec ; grande participation. Près de cent adhérents et amis ont participé à l'ensemble de la manifestation en présence des autorités civiles et militaires. Remise de décorations : médaille militaire et croix du combattant à Yannick Jauny, commémorative de Corée à Robert Le Maitre. Excellent repas, chaude ambiance clôturaient cette agréable journée au cours de laquelle une collecte pour nos deux filleuls de Soc-Trang et Qui-Nhon a permis de réunir la somme d'environ 2 000 F.

SECTION DES DEUX-SEVRES **Président : Colonel Daniel BAUDIN** 10, rue Louis-Pergaud 79000 NIORT

Nos repas baguettes des retrouvailles maintiennent leur rythme mensuel à Niort et à Parthenay. Notre rencontre champêtre annuelle s'est déroulée aux Roches, près de Parthenay, chez notre ami Jacques Pochon, à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la guerre dans le Pacifique.

Le drapeau et une délégation de la section ont participé à toutes les fêtes patriotiques, y compris celle du cinquantenaire de la libération de Niort le 15 août. Ils ont assisté aux obsèques de Théophile Lefebvre à Airvault le 13 mai, de Maurice Quesnel à Boesse le 10 juin, du Colonel Pierre Grosleron à la Crèche le 24 juin, ainsi qu'à la remise de la cravate de l'O.N.M. à notre vice-président, le Colonel Thibault, à Cognac le 14 juillet.

SECTION DE DORDOGNE **Président : M. Guy LEBRUN** 63, rue du Terme Saint-Sicaire 24000 PERIGUEUX

Le 5 mai, assemblée générale annuelle à Périgueux sous la présidence de M. Bertin Rivière de la Souchère, remplaçant le Président Lebrun, hospitalisé. Grand-messe du souvenir de Diên Biên Phu, célébrée par l'Evêque en la cathédrale. Dépôt de gerbe au monument aux morts en présence du Préfet et du Colonel D.M.D., devant un détachement du 5e Régiment de Chasseurs avec trompettes. Repas baguettes au nouveau théâtre.

Le président a rappelé que l'A.C.U.F. et l'A.N.A.I. s'étaient unies pour inaugurer à Périgueux, en novembre 1993, la rue du Combattant d'Indochine. M. Lartigaud, président de l'A.C.U.F., est vice-président de l'A.N.A.I. (NDLR : c'est un exemple à méditer).

SECTION DE DRÔME-ARDECHE **Président : M. Gérard GALLAND** 34 bis, chemin du Bois Murat 26000 VALENCE

24 septembre : sortie d'automne. Les adhérents avaient rendez-vous à Gigors, petit village pittoresque du Crestois et riche d'une église romane du XI^e siècle. M. Descroix, maire de la commune en fit l'historique et offrit un sympathique apéritif aux 65 participants, qui apprirent que cet ami avait vécu 14 ans en Indochine : 11 ans au Vietnam en tant que professeur puis proviseur et 3 ans au Laos comme conseiller culturel à Ventiane. Il fut remercié pour son accueil très chaleureux.

Vers midi, tous se retrouvèrent à Beaufort-sur-Gervanne à quelques kilomètres de là, pour inaugurer une plaque à la mémoire du Médecin Général Paul-Louis Simond, enfant du pays qui fut à l'origine de la découverte du mode de transmission de la peste sur l'homme et qui consacra 10 ans de sa vie à l'Indochine (une biographie de cet éminent savant est parue dans le bulletin du deuxième trimestre 1994).

Plusieurs personnalités retracèrent la vie de ce pasteurien. Nombreuse était l'assistance venue honorer sa mémoire, la forte participation de l'A.N.A.I. ne passa pas inaperçue ; le Docteur Marc Simond, neveu du Général, salua cette présence : "Nous n'avons pas à avoir honte de l'oeuvre accomplie par la France en Indochine" dira-t-il en rendant hommage à son oncle.

Le Secrétaire Général de la Préfecture, représentant le Préfet, dévoila la plaque du souvenir. Une vibrante Marseillaise mit fin à cette cérémonie. Ceux qui étaient intéressés par la vie du savant purent visiter l'exposition qui lui était consacrée en Mairie de Beaufort.

24 novembre : Assemblée générale à Tournon-sur-Rhône (07).

SECTION DU GERS **Président : Docteur Bernard DAM- BIELLE** 13, rue Cuvier 32000 AUCH

Le samedi 10 septembre 1994, devant soixante-cinq participants, s'est tenue à Auch l'assemblée générale de la section. Le D.M.D. du Gers, Colonel Morin, nous a fait l'honneur d'assister en tenue à cette réunion, présidée par le Docteur Dambielle, qui a présenté à l'assemblée M. André Schmitt, délégué de la section à la présidence du Comité de Haute-Garonne. Les activités (conférences, inspection des monuments, manifestations) ont été rappelées, des projets ont été approuvés : monuments funéraires du Souvenir Indochinois, plaques mémorielles, secours, en attendant peut-être l'an prochain l'affectation d'une voie publique à Auch ou dans le Gers, à la gloire d'un fils du pays qui s'est autrefois signalé pour l'honneur de la France en Indochine. Cette assemblée s'est ensuite rendue à l'exposition organisée par la section au rez-de-chaussée de la société archéologique et historique du Gers. L'assistance était nombreuse, très intéressée et même surprise par l'apparition d'un mannequin en uniforme français particulier à nos forces indigènes sur la frontière chinoise au début du siècle. De très nombreuses photos de toutes les époques, des instruments de musique (cordophone du Laos) ; les explications en furent fournies à la jeunesse auscitaine, dont la curiosité était rafraîchissante pour les Anciens présents. M. Brussiau, président du Conseil général, tint à visiter notre exposition. De nombreux adhérents, dont beaucoup étaient venus de Toulouse, certains ayant retrouvé après 40 ans leurs anciens soldats Rhodés en Gascogne, se sont ensuite rendus au repas fraternel apprécié dans l'un des restaurants gastronomiques de notre riche région.

SECTION DE GIRONDE **Président : M. Roland GUITTET** 23, rue de la Lamberte 33500 LIBOURNE

La section et son drapeau ont été présents à toutes les cérémonies patriotiques de la ville de Libourne. Le Président et M. Jacques Pujol, invités à la fête du Têt Khmer, ont également assisté à la création de l'association Lao-Khmer de la Gironde en présence

de sa majesté Chaosith Prasong Na Champassak. Lors de l'assemblée générale de la section, Mme Cathalan, épouse du Général Cathalan, a présenté son livre "Parfum d'Etoile". Le président a assisté au baptême de la promotion "Diên Biên Phu" de l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux, en présence d'anciens toubibs de Diên Biên Phu et de Geneviève de Galard. Nous sommes heureux de présenter nos félicitations à M. Christian Guenon pour son diplôme d'honneur de porte drapeau de la section et à M. Dobels pour sa croix de combattant volontaire d'Indochine.

La Section de Gironde organise le 12 mars 1995 à Saint-Emilion, sous la présidence du Général Simon, un grand rassemblement des anciens d'Indochine, ouvert à toutes les associations.

Commémoration de l'attaque japonaise du 9 mars 1945, cette journée doit être une grande manifestation de souvenir et de l'amitié.

COMITE DE HAUTE-SAÛNE
Président : M. Roger VIAIN
4, rue Paul Doumer
70300 LUXEUIL-LES-BAINS

Le Comité a organisé le 18 septembre une séance d'information sur l'Indochine à la mairie de Luxeuil. De très nombreux adhérents de la Haute-Saône étaient présents aussi que les délégations d'anciens combattants, Légion d'Honneur et Médaillés Militaires avec leurs drapeaux. Les autres départements de Franche-Comté avaient délégué quelques représentants. M. Hagemann, maire, dit toute la joie qu'il avait à nous accueillir. Le Père Gilles fit une présentation très captivante de la situation en Indochine avec projection de très belles diapositives sur le Cambodge, le Laos, le Vietnam.

A l'issue de la présentation, le cortège se forma derrière le porte drapeau, le Sous-Préfet Chassagnes, le maire Hagemann, le Colonel Mathé commandant la BA 116, les maires de communes avoisinantes pour assister à la cérémonie au monument aux morts en présence d'une section de la BA 116. Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité de Luxeuil, le Pré-

sident Viain et le Vice-Président Bertrand remirent la médaille d'honneur de l'A.N.A.I. à M. Cheviet, Conseiller général et maire de Bucey-les-Gy, M. Souchet, maire de Greucourt, M. Ontani, Conseiller général et maire de Seveux, en reconnaissance d'avoir accepté de rappeler et perpétuer le souvenir et le sacrifice des anciens d'Indochine par la construction d'un monument, le baptême d'une rue ou d'une place de leur village. La médaille d'honneur de l'A.N.A.I. fut remise également à M. Hagemann, maire de Luxeuil, en remerciement de son chaleureux accueil dans les salons de la mairie. Au cours du vin d'honneur le Sous-Préfet Chassagnes dit le plaisir qu'il prit à écouter l'exposé du Père Gilles, rappela les conditions psychologiques difficiles dans lesquelles se trouvait le Corps Expéditionnaire en Indochine et rendit hommage à l'œuvre accomplie par la France. M. Hagemann redit son grand plaisir de nous avoir accueillis, en mettant l'accent sur la mémoire que nous représentons et en disant combien les associations comme la nôtre sont plus que jamais utiles pour servir de rempart à la dégradation des valeurs morales dans notre société. Un repas baguettes de 200 convives termina cette journée du souvenir et d'amitié des anciens d'Indochine.

En dernière minute le Président Viain fait part du baptême dans la commune d'Aillewillers d'une rue sergent-chef Marcel-Bonnard, mort pour la France en Indochine. Inauguration faite le 17 septembre 1994.

SECTION DES LANDES
Président : Colonel Claude DUPUY
6, rue des Serres
40100 DAX

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 14 septembre à Mont-de-Marsan. Elle a vivement déploré la démission du Général Girodet, son président-fondateur, très occupé par la revue "Défense Magazine" qu'il a créée. Elle a remercié le président Rigal d'avoir assuré l'intérim avec abnégation et efficacité, dans cette période de préparation des cérémonies de Grenade-sur-l'Adour. Elle a élu un nouveau bureau, composé de : Colonel Dupuy, président ; Roger Rigal et René Dupin, vice-présidents ; André-Henri Debarge, secrétaire ; Marcelle et Paul Cendre, trésoriers.

SECTION DE LA LOIRE
Président : Colonel Marie FAVRE
69, allée Ernest Girard
42153 RIORGES

Début mai 1994, Paul Decelle, ancien des Légions de marche de la Garde Républicaine, est décédé et a été inhumé à Saint-Romain le Puy très discrètement.

Organisée à Saint-Galmier le 2 octobre par le Comité Saint-Etienne Montbrison (Président : M. Joannés Peillon), l'assemblée générale 1994 a été une réussite incontestable. Commencée par une messe (spéciale), la journée s'est poursuivie par l'assemblée proprement dite, une émouvante cérémonie au monument aux morts, un vin d'honneur offert par la municipalité et un déjeuner dansant au casino local, avec l'assistance record de 157 participants. Le Général Beaudonnet, grand-officier de la Légion d'Honneur, représentait le Président national. Les personnalités présentes étaient nombreuses : le Lieutenant-Colonel Defoive, DMD représentant désigné de M. le Préfet de la Loire ; les Députés Chossy et Philibert ; le Colonel Rivière, Compagnon de la Libération ; MM. Bayard et Bouchardon, Maires de Veauche et de Saint-Galmier ; le Médecin-Colonel Delore ; M. Mazet, Président des sections de la Loire de la société de la Légion d'Honneur et du Souvenir Français ; M. Ravel, Président de l'U.D.A.C.

Après un rappel par le Président du double volet de l'A.N.A.I. : "Anciens combattants" et "Souvenir et amitié franco-indochinoise", l'assemblée, unanime, a entériné le principe d'une majoration de 10 F. minimum de la cotisation annuelle, afin d'aider une œuvre de protection de l'enfance dans la région de Can-Thô (un premier don de 1 000 F. a été envoyé en juillet 1994). Les différents intervenants, MM. Philibert, Bayard, Mazet et le Médecin-Colonel Delore, dirent que, face à l'indifférence et l'hostilité active partisane de l'époque, les anciens d'Indochine surent, pendant et après, se fortifier par une union des cœurs et une solidarité sans faille. La cérémonie au monument aux morts fut rehaussée par l'appel d'une quarantaine de noms d'enfants de l'arrondissement de Saint-Etienne tués en Indochine (liste encore incomplète). Le Colonel Dufour lut le poème "A mes hommes qui sont morts" avant que les Roannais Leclanche et Montet reçoivent du Général Beaudonnet la Médaille de la Reconnaissance de la France.

SECTION DE LA LOIRE
ATLANTIQUE
Président : M. Michel EUMONT
16, rue des Renards
44300 NANTES

Notre assemblée générale s'est tenue le 23 octobre au parc Ker Juliett à Sainte-Marguerite de Pornichet devant 82 participants. A partir de 9h30, A.N.A.I.-Parrainages : exposition, lettres des filleuls, vidéo-cassette sur les orphelinats, films tournés par M. et Mme Lucas Potier lors de leur séjour au Vietnam en février 1994. Mme Lucas Potier a fait un exposé sur les parrainages et répondu aux diverses questions. A partir de 11h, assemblée générale sous la présidence de M. et Mme Collignon. Rappel des activités de l'année écoulée. Minute de silence à l'intention de nos amis disparus cette année : M. de Courrèges, ancien combattant en Indochine, et M. Dubourg, ancien fonctionnaire en Indochine.

Présence de l'A.N.A.I. et de son drapeau à 17 manifestations pour le souvenir, à 12 invitations de diverses mairies du département. Présence du Président et de Mme Lucas Potier à l'assemblée générale de la section d'Ille et Vilaine. Evocation de notre aide financière à l'A.N.A.I.-Parrainages, don de 3.000 F. de la part de la section, paiement des parrainages de nos filleuls, aide aux réfugiés par distribution de cadeaux de Noël aux enfants les plus démunis, cours d'initiation au français et aide aux enfants d'âge scolaire, cours donnés par Mme Vo dans une salle prêtée par le centre culturel grâce à une adhésion simplifiée. Projet d'achat d'un second drapeau pour Saint-Nazaire. Bilan financier par notre trésorier. Vote du rapport financier et moral de notre section.

A l'issue de notre assemblée, dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Pornichet avec la présence de l'adjoint au Maire de Pornichet et des associations d'anciens combattants de Pornichet, Saint-Nazaire, Machecoul.

SECTION DU LOT-ET-GARONNE
Président : Colonel Pierre LAPARRA
Château de Labatut
47240 BON ENCONTRE

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 19 octobre à Monflan-

quin en présence de M. Engrand, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, et de M. Soulage, député-maire de Monflanquin.

A l'invitation du Président de section, Mme Lucas-Potier Présidente d'A.N.A.I.-Parrainages, est venue présenter d'une manière très vivante et imagée l'action menée sous sa direction dans les divers orphelinats dont s'occupe l'A.N.A.I. au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Le Bureau de section a décidé de répondre à son appel en parrainant dès maintenant deux enfants. Ainsi nos adhérents qui se rendront en Indochine auront-ils un but supplémentaire : celui de maintenir le contact en rendant visite aux filleuls de la section. Cette assemblée générale s'est terminée par une cérémonie du souvenir et par un repas vietnamien dans une ambiance de grande camaraderie.

Rendez-vous a été pris pour le 12 mars à Saint-Emilion, pour la commémoration du cinquantième anniversaire du 9 mars 1945.

SECTION DE LA MANCHE
Président : Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Le repas de reprise des activités a été organisé le dimanche 25 septembre, occasion de rassembler 80 convives et d'y accueillir le Président de la section du Calvados, M. Marcel Marion et son épouse. Le traiteur, après un cocktail "exotique", nous a servi un couscous royal très apprécié. Nous avons parlé de parrainage. Le Président a souligné toute l'importance que nous y attachons et une quête pour l'équipement de l'atelier de couture de Soctrang a été faite ; son montant (960 F.) est adressé à Mme Lucas-Potier. Des vœux ont été formés pour la pleine réussite des projets de sœur Sylvie.

Des intentions de voyage au Vietnam sont en cours, notamment M. et Mme Troude. M. Troude, ancien Administrateur de la France d'Outre-Mer était Sous-Lieutenant en Cochinchine en 1946. Ils se rendront peut-être à Soctrang.

Une réunion à Granville est prévue ; elle permettra un regroupement de nos amis du Sud de la Manche.

SECTION DU MORBIHAN
Président : Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

Le 14 novembre au palais des arts de Vannes, la section a organisé une réunion publique d'information comportant deux conférences : sur la vie et l'œuvre du Docteur Yersin, par le Docteur Mailloux, à l'occasion du centième anniversaire de la découverte du bacille de la peste, sur l'œuvre de parrainage de l'A.N.A.I., par Mme Lucas-Potier. Le prochain bulletin en rendra compte.

SECTION DE LA MOSELLE
Président : M. Henri HEIP
5, rue Notre-Dame-de-Beauraing
57580 THIMONVILLE

La section a tenu son assemblée générale le 16 octobre à Cattenom ; elle a une fois encore décentralisé ses activités afin de mieux se faire connaître dans le département. Chaleureusement accueilli au casino de la ville par son premier magistrat, le président Henri Heip rappela la mémoire de nos amis A. Fendler, P. Frichemann, F. Roesslinger et R. Venspeybrouck, décédés au cours de l'année. Dans son rapport moral il insista sur l'importance de l'action humanitaire de l'A.N.A.I., concrétisée pour la section par l'adoption d'une orpheline au Vietnam.

Les comptes rendus d'activité et financier du secrétaire et du trésorier ayant été adoptés, MM. R. Pierrot, S. Le, R. Rouquet et H. Vache ont été réélus au bureau. Des différents rapports il ressort que la trésorerie de la section est saine, que son effectif reste stable (12 départs ont été compensés par 14 nouvelles adhésions) et que son audience reste acquise auprès des instances officielles du département et dans la vie associative. Si la principale manifestation de l'année a été la remise de son nouveau drapeau, la section a participé à toutes les cérémonies officielles qui se sont déroulées à Metz et dans les environs. Elle était en outre présente à Marange-Silvange à un hommage adressé aux militaires tombés en Indochine et à l'inauguration à Jallaucourt d'une plaque à la mémoire du sergent Forfert disparu au Tonkin.

Les propositions de J. Heldre de diffuser dans la section un annuaire comportant les noms des unités dans lesquelles ont servi ses membres en Indochine et de P. Saintot d'organiser les

futures sorties en liaison avec d'autres associations d'anciens combattants ont reçu une suite favorable. En fin de séance, M. Alphonse Bohler, Maire de Cattenom, reçut la médaille d'honneur de l'A.N.A.I. A l'issue de la réunion l'assemblée se rendit au monument aux morts de la ville où une gerbe fut déposée en présence de M. J-M Demange, Député de Thionville. Un repas dansant réunissant 120 convives clôtura cette magnifique journée de retrouvailles.

SECTION DU NORD

Président : M. Claude THELLIEZ
45, rue de la Motte
59320 HAUBOURDIN

1er Juillet - Réunion France-Asie-Echanges à Marcq-en-Baroeul.

8 Août - A Haubourdin obsèques de notre ami Jean de Safta, ancien de Diên Biên Phu (V/7e RTA sur "Gabrielle") prisonnier du Vietminh. De nombreux anciens combattants de l'U.N.C., des médaillés militaires et de l'A.N.A.I. ont accompagné notre camarade à sa dernière demeure.

3-4 Septembre - En collaboration avec l'U.N.C. exposant sur le thème "50 ans après", l'A.N.A.I. participe à une exposition à Lys-lez-Lannoy en prenant pour sujet "Diên Biên Phu 40 ans après".

Le président Thelliez à Lambersart



14 Septembre - Réunion commune avec les Comités de Valenciennes et de Cambrai à Marly-lez-Valenciennes.

1er Octobre - A Lambersart, exposition de l'A.N.A.I. et inauguration d'une stèle dédiée aux Combattants d'Indochine et des TOE. L'inauguration a eu lieu en présence de M. Marc-Philippe Daubresse, Député-maire de Lambersart et de son Conseil Municipal, de Mme Dulion, Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants ainsi que de nombreux officiers, maires des communes environnantes et présidents d'associations patriotiques, celles-ci étant également représentées par plus de cinquante drapeaux.

SECTION DE L'OISE

Président : M. Michel CHANU
13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

1er novembre 1994 - Cérémonie du souvenir à notre monument des anciens d'Indochine, au cimetière du Nord à Compiègne.

9 mars 1995 - Cérémonie du cinquantenaire de l'agression japonaise. L'après-midi présentation des diapositives de Michel Tauriac sur le Vietnam en 1993.

25 mars 1995 - Assemblée générale de la section à Saint-Just en Chaussée.

SECTION DE PARIS-HAUTS de SEINE

Président : Colonel Guy DEMAISON
6, rue Claude-Matrat
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Le 13 novembre a eu lieu la cérémonie du Souvenir au Mémorial National de la France Combattante du Mont-Valérien, dont notre section est une des 41 associations organisatrices. Le Président, avec le drapeau, et de nombreux membres de Paris-Hauts de Seine marquaient, par leur présence, l'intérêt porté par l'A.N.A.I. à cette belle cérémonie patriotique.

Le 7 octobre, la section a déploré le décès du professeur Gustave Meillon, auquel l'attachaient des liens étroits et particulièrement cordiaux. Il s'agissait d'un éminent spécialiste de l'Asie du Sud-Est, du Vietnam en particulier, directeur de la publication de "Reflets d'Asie", source très appréciée d'informations sur l'évolution de cette région du monde.

SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

Président : Colonel Pierre MAZAGOT
1, rue de Sorède
66100 PERPIGNAN

Le 2 octobre le drapeau et une délégation de sept personnes conduite par le Président de section participaient à Grenade-sur-l'Adour à l'hommage rendu à Mgr Cassaigne, dernier évêque français de Saïgon.

Le 23 octobre avait lieu l'assemblée générale de la section à l'Institution Saint-Louis de Gonzague de Perpignan sous la présidence du Général Simon. Après une messe célébrée par le père Cesbon en la chapelle à l'intention de tous nos morts, une gerbe fut déposée au monument aux morts de l'Institution par le Général Simon, le Président de section et le Docteur Gouzy, ancien élève de Saint-Louis, en présence des drapeaux de la section et de l'A.N.A.P.I.

Au cours de l'assemblée générale à laquelle participèrent quelque deux cents adhérents, les divers rapports présentés : activités, trésorerie, moral, furent approuvés à l'unanimité. Vint le moment de l'élection des membres du bureau en remplacement des membres dont le mandat arrivait à expiration : M. Ange Arderiu, Trésorier, pour trois ans, M. André Gironce et Mme Hélène Tavenart, Vice-Présidents, pour un an.



Passation du drapeau entre les présidents Garat et Mazagot

EXTRAIT DU RAPPORT DE FIN D'ACTIVITE DU PRESIDENT GARAT

Il y a six ans avec Mme Tavenart, séduits par les nouveaux statuts de l'A.N.A.I. de 1988, nous lançons notre section avec un groupe d'amis.

A l'assemblée constitutive nous étions 56 adhérents et en tenant compte des décès, des départs, des démissions et des radiations nous étions successivement 103, 133, 161, 171, 200, 236 et actuellement 246 adhérents.

Du point de vue financier, partis de zéro nous avons une trésorerie de plus de 20.000 F. et nous avons réalisé le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la section : 1 drapeau, 1 chaîne hi-fi, 1 sono portable avec accessoires, le grand insigne sur toile de l'A.N.A.I., 1 jeu de loto, 2 têtes de dragon, 1 machine à écrire, 1 photocopieur, 1 ordinateur et 1 imprimante. Ce qui nous rend autonomes.

Pour répondre aux statuts de l'A.N.A.I. nos activités ont été les suivantes. Nous nous sommes réunis chaque année pour les Rois, le Têt et parfois le Pimay. Une exposition prêtée par l'A.C.U.F. a été installée durant une semaine à la salle Arago à Perpignan sur le thème "Trois siècles de présence française en Indochine". La présence de quelques adhérents de l'association au colloque Cinéma et Histoire de l'Institut Jean Vigo de Perpignan a permis de limiter leur action néfaste en défendant l'œuvre que la France a accomplie en Indochine. Notre action auprès de nos élus locaux a contribué à empêcher la célébration du centenaire de la naissance de Hô-Chi-Minh par l'UNESCO.

Le 9 mars 1945 et Diên Biên Phu ont été commémorés chaque année. Pour la première fois cette année dans notre département une voie publique a été attribuée à Rivesaltes en l'honneur des "Anciens Combattants d'Indochine". La section a été représentée à toutes les manifestations patriotiques organisées par le Préfet. Il en a été de même pour celles organisées par le Souvenir Français. L'entraide pour les Indochinois dans le besoin a été limitée à quelques cas individuels et à une distribution de vivres et de cadeaux de Noël une année.

L'organisation d'un voyage au Vietnam auquel ont participé des membres de l'A.N.A.I. du Languedoc ainsi qu'un adhérent de Bretagne nous a permis de faire la connaissance des Vietnamiens d'aujourd'hui. Les rencontres effectuées nous ont amenés à réaliser l'"Ecole du cœur" du "Hameau Hué" au Nord-Est de Saïgon pour le compte des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Quelques sorties de fin d'année ont été organisées : Visite de la bamboueraie d'Anduze, du Château de Salses, de la ville et du port d'Agde, de la Cathédrale d'Elne et dernièrement du Palais des Rois de Majorque.

Comme nous le constatons notre assemblée vieillit chaque année, nous devons penser à l'avenir. Nous nous réjouissons d'accueillir parmi nous les enfants de nos anciens qui transmettront leur amour de l'Indochine à leurs enfants pour que le souvenir indochinois demeure. C'est dans cette voie que doit se poursuivre notre action si nous voulons que notre association continue à vivre.

Présenté par le Général Simon, le Colonel Mazagot, élu à l'unanimité comme successeur de Michel Garat à la présidence de la section, exalta en quelques mots l'immense tâche accomplie par son prédécesseur et les membres du bureau depuis la création de la section en 1988, et appela les adhérents à poursuivre ardemment, dans le même climat fraternel et le respect du souvenir, les actions entreprises.

Un repas amical dans une très belle salle de l'Institution mise à la disposition par son Directeur, M. Xuereb, qui fut chaudement remercié, clôtura cette journée.

Le 25 octobre, les deux présidents, entrant et sortant, assistaient à la réunion du Comité d'Entente du Département.

D'autre part, la section a adressé à l'Association de Soutien aux Ecoles Chrétiennes d'Indochine un chèque de 3 500 F. pour la reconstruction de trois ponts de singe d'accès aux écoles du Hameau de Tân-Chanh à Phung-Hiêp (entre Cantho et Soctrang) province de Haut-Giang. Il sera rendu compte ultérieurement du suivi de ce projet.

Le nouveau Président de section et les membres du bureau vont maintenant s'atteler aux objectifs immédiats : préparation du tirage des Rois le 8 janvier et de la fête du Têt le 5 février.

SECTION DU RHÔNE
Président : M. André GERAUD
12, rue Sainte-Marguerite
69110 SAINTE-FOY LES LYON

Le 21 octobre au Club Rhône-Mékong nous avons pu entendre notre adhérent et ami, le Commandant Hélié Denoix de Saint-Marc, relater ses "impressions d'un vieil ami du Viêt Nam".

Nos traditionnelles retrouvailles d'automne nous avaient permis de faire connaissance avec M. Christian Gauthier, membre de l'équipe de la "Chirurgie de la Lèpre au Viêt Nam", qui assura la liaison entre cet organisme, que nous parrainons, et notre association (en remplacement du Docteur Chabaud, muté à Tahiti). Nous en avons profité pour évoquer le prochain voyage en Indochine (*) que notre section prépare pour le mois de mars prochain, voyage auquel se sont déjà inscrits une quinzaine de nos adhérents, parents ou amis. Dans quelques semaines une réunion spécifique sera organisée à l'intention de tous les participants avec les responsables de l'agence de voyage et notre médecin, le Docteur Guillaume, qui nous accompagnera durant ce périple.

Notre prochaine assemblée générale départementale se tiendra le dimanche 12 février 1995.

Notre section est honorée par les distinctions décernées à deux de ses membres les plus éminents : le Colonel Jack Bonfils, Vice-Président national de l'A.N.A.P.I., Commandeur de la Légion d'Honneur, le Professeur René Guillet, Vice-Président Honoraire des Hospices Civils de Lyon, "rosette" de la Résistance.

Nous avons le regret de faire part de la disparition de plusieurs de nos adhérents : Albert Belfin, de Bourgoin-Jallieu (38) ; Gilbert Rivière, de Charvieu-Chavagneu ; Gaston Robin, Médecin-Colonel de l'Armée de l'Air, qui avait exercé à la base de Tân Son Nhut dans les années 1950-1953 ; Georges Olivier, de Vénissieux (69).

(*) Viêt Nam, du Nord au Sud, du 8/3 au 22/3/95 avec possibilité d'extensions : du 4 au 8/3 sur le Laos ou la région de Langson et du 23 au 27/3 sur le Cambodge et Bangkok.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE
Président : M. Roger BOUVIER
8, rue Saint-Germain
77400 GOUVERNES

Au cours de l'année 1994, nos délégations, nos porte drapeau, nos adhérents ont participé aux nombreuses cérémonies du souvenir organisées dans le département. Organisée par Mme Loiselet, l'assemblée générale du 23 avril s'est déroulée au Mée-sur-Seine en présence de Mme de Labrusse, Secrétaire Générale Adjointe de l'A.N.A.I.. Les rapports de notre secrétaire André Badamie et de notre trésorier Maurice Bourcier ont été adoptés à l'unanimité. Puis le Président donna lecture d'une réflexion personnelle sur l'avenir et les orientations que pourrait prendre l'A.N.A.I.

Le nouveau bureau de la section est composé comme suit : Président d'honneur le Général de Ribou, Président actif M. Bouvier, Président Adjoint sud Mme Loiselet, Président Adjoint nord M. Brett, Secrétaires M. et Mme Darty, Trésoriers M. Bourcier et Mme Lutereau, Porte drapeau M. Houstin et M. Lutereau.

Devant une assemblée debout et recueillie dans le souvenir le Président donna lecture de la liste de nos camarades Seine et Marnais recensés morts en Indochine. Mme de Labrusse tira les conclusions de nos débats en nous demandant de continuer notre action et ainsi faire connaître l'œuvre de la France en Indochine. En présence de M. André, Maire du Mée-sur-Seine, le pot de l'amitié fut offert par la municipalité. S'étaient joints M. Thirion, Maire Adjoint, ancien d'Indochine, et M. Wiss, Directeur de l'O.N.A.C. de Seine-et-Marne. Notre matinée s'est terminée par un excellent repas asiatique servi au restaurant "Indochine" à Melun.

Date à retenir : assemblée générale de la section à Brie Comte Robert le samedi 29 avril 1995.

Nos félicitations au Colonel Maurice Wattiez fait Grand Officier et à Jacques Tassin fait Chevalier dans l'Ordre du Mérite National. La section déplore la disparition de Mme André Girault, MM. Pierre Charollois, Pierre Gouitch et Maurice Simonot.

SECTION DE LA VENDEE
Président : M. Jean GANDOUIL
4, rue des Forges
85750 ANGLÉS

Le drapeau et une délégation de la section ont participé, à la demande des

autorités, aux cérémonies du cinquantième de la libération de Luçon (14 septembre), La Roche-sur-Yon (17 septembre) et du département de Vendée (Mouilleron-en-Pareds, 29 octobre).

Le Président a déposé une gerbe sur la tombe du Préfet Léon Martin à Champs Saint-Père le 16 septembre et sur celle du Maréchal de Lattre de Tassigny à Mouilleron-en-Pareds le 29 octobre.

SECTION DE L'YONNE
Président : Colonel Max COET
10, rue du Champ Vilain
89400 CHENY

Le 6 Octobre une réunion des présidents de Comité et de leurs secrétaires s'est tenue à Auxerre, Caserne Vauban. Au programme, le bilan de l'année qui s'écoule et les prévisions pour 1995. Un voyage est prévu dans le courant de l'été prochain. L'assemblée générale de la Section de l'Yonne a été fixée au 2 avril 1995 à Maligny.

Le 29 Octobre le Comité de Saint-Florentin s'est réuni en assemblée générale en présence du Colonel Coët, Président départemental et sous la présidence du Capitaine Pierquet, devant une nombreuse assistance. A cette occasion une grande stabilité dans les effectifs a été soulignée.

Le 6 Novembre le Comité d'Auxerre s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de Madame Cuffaut, en présence du Colonel Bachmann, vice-président national, et du Colonel Coët président départemental. Après les comptes rendus habituels, la présidente a retracé quelques souvenirs indochinois. Un repas cambodgien a clôturé l'assemblée avec une soixantaine de participants.

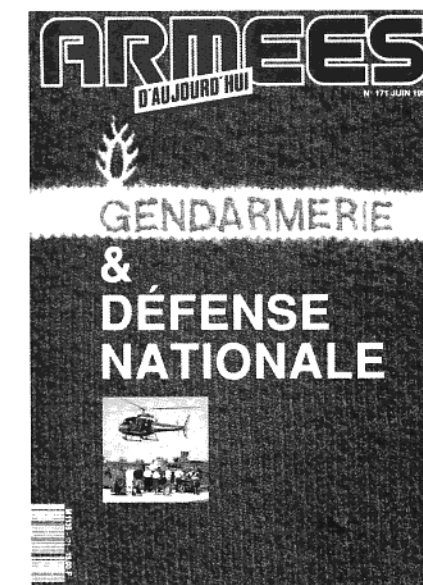
Le 10 Novembre dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny, le Colonel Coët et le Commandant Tarride ont assisté à l'inauguration de l'exposition "De la France meurtrie à la France libérée" au cours de laquelle deux films ont été présentés. L'un deux "La mémoire de l'oubli" traitant de l'Indochine était particulièrement émouvante dans son évocation.

La Section déplore la disparition de Messieurs Champeaux du Comité de Saint-Florentin et Bouchilloux du Comité de Joigny.

90 pages d'événements, d'informations et de débats sur la Défense

Armées d'aujourd'hui, c'est chaque mois des reportages, des images et des dossiers complets sur la politique de Défense.

Armées d'aujourd'hui, la voix des armées, c'est 150 000 exemplaires, 800 000 lecteurs en France et à l'étranger.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI
L'espace-réflexion

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM et PRÉNOM
ADRESSE
LOCALITÉ CODE POSTAL
Renseignements statistiques :
AGE PROFESSION SECTEUR D'ACTIVITÉ
NOM de L'ENTREPRISE

1 an (10 numéros) au tarif de 155 F - 2 ans (20 numéros) au tarif de 270 F

Joindre à la commande le règlement et envoyer celui-ci à :
Armées d'aujourd'hui - Addim - 6, rue Saint-Charles - 75015 Paris



Régine Puzin
Secrétaire de rédaction



Henri Dupont
Directeur administratif



Marie Boudou Lê Quan
Rédacteur en chef

Vœux de la rédaction

Bonne année à tous nos lecteurs, à leur famille, à leurs amis.

Bonne année à ceux qui souffrent dans leur chair et dans leur âme, à ceux qui traînent leur vie comme un fardeau parce que la fatigue a usé l'espoir.

Bonne année à ceux qui tiennent debout, afin qu'ils saisissent toute occasion de se rendre utiles aux autres.

Très émue par les lettres amicales qu'elle reçoit, la Rédaction de votre bulletin veut s'efforcer, cette année encore, de vous apporter un rayon de notre soleil d'Indochine.

